

Bourassa constate un «léger progrès» en Saskatchewan

GILBERT BRUNET
envoyé spécial

La Presse À LOS ANGELES

Convaincu que les francophones font de «légers progrès» avec le projet de loi présenté lundi à la législature de la Saskatchewan, le premier ministre du Québec n'entend tout de même pas le dire trop haut. Il aura bientôt à prendre une décision linguistique importante — quand la Cour suprême aura statué sur l'affichage — et il souhaite d'avance que les autres gouvernements respectent sa décision.

Peut-on parler d'une gifle ou d'une trahison, comme l'ont fait des porte-parole des francophones hors Québec?

«Sur le perron de l'hôtel de ville de Los Angeles, a répondu hier M. Robert Bourassa, je vous dit que je m'en tiens aujourd'hui à une analyse de faits».

Et cette analyse, proclamée depuis la mégapole californienne, fait dire au chef du gouvernement du Québec qu'en attendant le sort que réservera l'Alberta à ses propres francophones, les Fransaskois connaissent, dans le projet du premier ministre Devine, une «petite amélioration par rapport au statu quo».

Amélioration en quoi, si la portée du jugement favorable de la Cour suprême est considérablement réduite? M. Bourassa répond brièvement: «Léger progrès pour les tribunaux et pour l'Assemblée législative. Quant à la traduction des lois, il faudra attendre les règlements pour examiner l'ampleur du progrès».

Mercredi et jeudi prochains, en rentrant de la Californie, M. Bourassa s'arrêtera justement à Saskatoon. Il y verra M. Devine et, «puisque la question linguistique est de grande actualité», il l'abordera avec son homologue.

Mais il est déjà manifeste que M. Bourassa ne va pas blâmer M. Devine, lui qui a été, l'an dernier, le premier des chefs de gouvernements du Canada anglais à faire ratifier par son Parlement le toujours fragile Accord constitutionnel du lac Meech.

«Il ne faut pas oublier qu'il s'agit de droit interne et non de droit constitutionnel», a dit hier M. Bourassa, qui venait de s'entretenir avec son premier expert en la matière, le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Gil Rémillard.

Cette distinction juridique, M. Rémillard la fera valoir le premier aux représentants des Fransaskois, la semaine prochaine. Avant que M. Bourassa ne vienne les rencontrer brièvement, son ministre aura tenté de les convaincre qu'ils viennent d'effectuer de «légers» pas en avant, mais que s'ils demeurent convaincus du contraire, ce n'est pas Québec qui a la compétence pour intervenir dans le droit interne de la province de l'Ouest.



Robert Bourassa

Pour les mêmes motifs, quand tomberont le jugement du tribunal suprême sur la Loi 101 puis la décision du gouvernement Bourassa, Québec voudra qu'on «respecte son droit interne de légiférer en matière linguistique».

Avant d'arriver à Saskatoon, M. Bourassa aura aussi rencontré, mardi, le premier ministre de l'Alberta, M. Don Getty. Lui aussi s'est empressé de faire ratifier l'Accord du lac Meech. Et lui aussi devra bientôt dire quel sort il réserve à sa minorité francophone, devant les tribunaux et au parlement d'Edmonton, pour se conformer au jugement de février de la Cour suprême.

Que penser de gens, comme le chef du Parti libéral du Canada, John Turner, qui commencent à remettre en question l'urgence d'une ratification de l'Accord constitutionnel, en parfaite harmonie avec le premier ministre McKenna, du Nouveau Brunswick?

Hier, toujours sur «le perron de l'hôtel de ville de Los Angeles», M. Bourassa a évité de répondre à la question, qui concerne pourtant au premier chef des «voisins et amis libéraux».

«Erreur administrative»

Par ailleurs, relevant les accusations de «patronage» lancées la veille par le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, le premier ministre a riposté: «Il est évident qu'il s'agit d'une erreur administrative et non d'un système de favoritisme».

M. Bourassa en veut pour preuve que les 122 députés, libéraux comme péquistes, ont reçu cette lettre de Jacques Parizeau, chef de cabinet du ministre de l'Énergie, les enjoignant de référer au bureau du premier ministre tout demandeur d'emploi à la Baie James.

Comme le ministre John Ciaccia, M. Bourassa a dit que le gouvernement réfléchirait sur le sort à faire à M. Parizeau, auteur d'un «incident cocasse, fait de bonne foi et qui n'aura finalement énervé que M. Parizeau».

Bombardier construira 24 wagons pour la ligne Montréal-Rigaud

Le contrat de \$31 millions permettra de rappeler 200 employés

ANDRÉ PÉPIN
LA POCATIÈRE

Le gouvernement du Québec commande à la division ferroviaire de Bombardier de La Pocatière la construction de 24 voitures neuves, au coût de \$31 millions, pour terminer la modernisation de la ligne de trains de banlieue Montréal-Rigaud.

Au total, \$101 millions, dont \$45 millions provenant du gouvernement central, auront été investis pour la modernisation de cette ligne, entreprise au début des années 80.

En l'absence du ministre Marc-Yvan Côté des Transports, qui se remet d'une intervention chirurgicale, c'est la députée de Kamouraska-Témiscouata, Mme France Dionne, qui a fait l'annonce de cet investissement à l'usine Bombardier, devant quelque 200 employés inquiets pour leur avenir.

Ce contrat permet à Bombardier de rappeler 200 de ses 800 employés au chômage à La Pocatière. De 1 100 qu'ils étaient encore l'an dernier durant la construction de 800 voitures pour le métro de New-York, ils ne sont plus que quelque 200 syndiqués au travail.

La proposition de Bombardier permet de rencontrer l'échéance de janvier 89, alors que la STCUM effectuera une rationalisation de ses opérations, notamment par l'intégration des horaires de ses réseaux de trains et d'autobus.

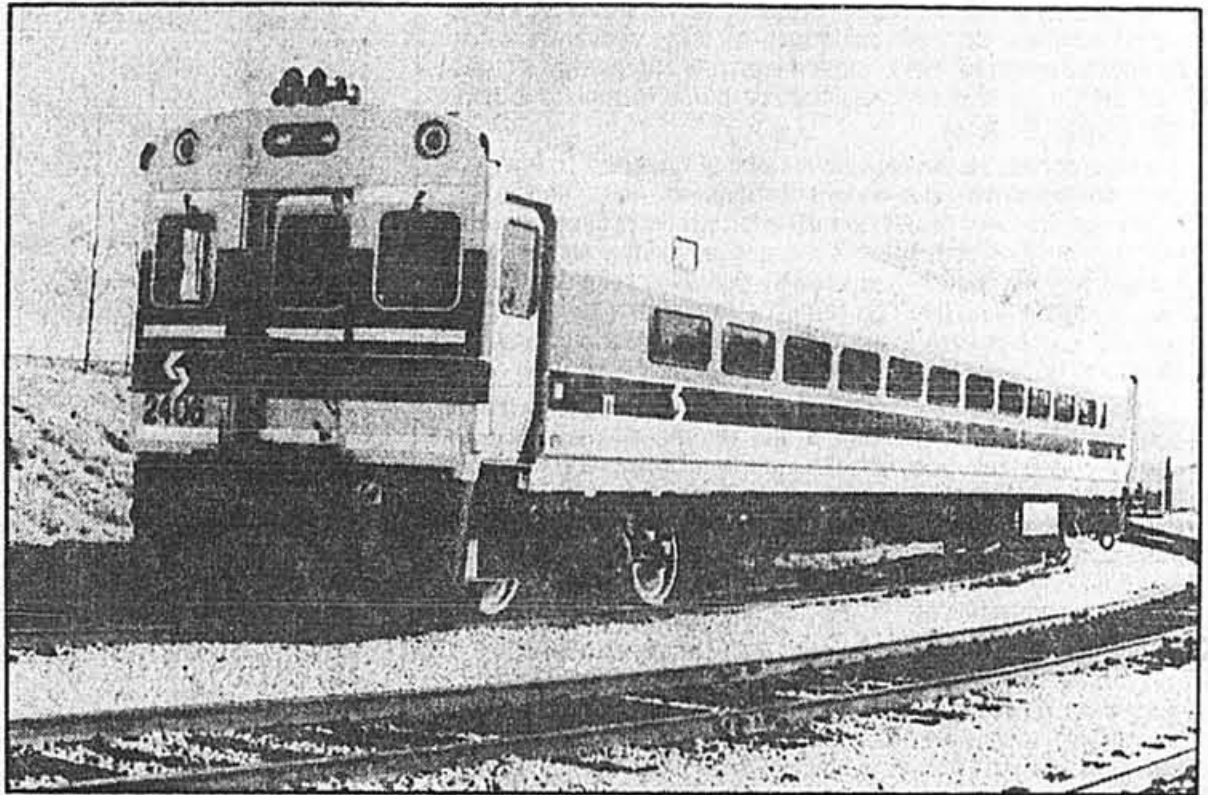
«Cette commande de 24 voitures, jumelée à une autre de 12 voitures pour le New Jersey nous permet de revenir à une activité plus intéressante», a déclaré hier M. Jean-Yves Leblanc, vice-président chez Bombardier.

Les dirigeants de Bombardier attendent aussi impatiemment la décision de la Régie du transport de Los Angeles qui doit accorder ces jours-ci un important contrat pour la construction de 40 voitures de métro.

«Nous sommes quatre soumissionnaires pour le contrat de Los Angeles, a expliqué M. Leblanc. Deux entreprises japonaises, une italienne et Bombardier. Ce n'est pas avant une semaine que le soumissionnaire choisi sera convoqué, les responsables de Los Angeles ayant exigé quelques jours de réflexion supplémentaires».

Le premier ministre Robert Bourassa était à Los Angeles hier, notamment pour mousser la candidature de Bombardier. L'annonce faite à La Pocatière hier, au moment où M. Bourassa rencontrait le maire de Los Angeles, voulait montrer que le gouvernement québécois se fiait à l'expertise de Bombardier.

Le ministère des Transports indique d'ailleurs dans ses communications «que le matériel rou-



Le ministère des Transports du Québec fera construire 24 wagons de ce type par Bombardier, de La Pocatière.

lant produit à La Pocatière est bien coté et présentement en exploitation en plusieurs endroits des États-Unis, ce qui incite le gouvernement à favoriser un produit destiné au marché international».

Le métro de Montréal

Bombardier espère également obtenir un important contrat de la STCUM, au cours des prochains mois, pour rénover la flotte de 325 voitures de métro, construites en 1963.

Ce matériel roulant a grandement besoin de rénovation, soutient M. Leblanc, de Bombardier. L'automne dernier, trois voitures ont été complètement «deshabillées» à La Pocatière pour évaluer les réparations à effectuer. Ce sont surtout les caisses des voitures qui rouillent et se détériorent à cause des nombreux lavages des planchers effectués quotidiennement.

Les ouvriers de l'usine de Bombardier ont voulu savoir hier si la STCUM annoncerait bientôt sa décision, mais les experts du ministère des Transports ont expliqué qu'il faudrait encore quelques mois d'étude avant que la décision soit officiellement annoncée. Une économie d'environ \$200 millions pourrait être réalisée si la société opte pour rénover ses voitures plutôt que d'en acheter de nouvelles.

L'usine de Bombardier compte d'ailleurs beaucoup sur les contrats de rénovation pour revenir à une activité plus importante. Via Rail projette de procéder à la rénovation de 150 de ses voitures. Bombardier espère être choisie. C'est une autre décision qui doit être annoncée au cours des prochains mois, précise-t-on chez Bombardier.

Le contrat de Los Angeles n'est pas acquis

GILBERT BRUNET
envoyé spécial

La Presse À LOS ANGELES

Le premier ministre du Québec aura beau vanter en personne les wagons de Bombardier auprès du maire de cette ville qui n'en finit plus, il n'est pas acquis que le futur métro régional de Los Angeles sera équipé de véhicules «made in Québec».

Les «made in Japan» de Hitachi et de Tokyo Car ou les italiens de Beretta conservent tous autant de chances que Bombardier d'obtenir ce contrat de construction de 30 voitures, dans un premier temps, avec option d'en monter 42 de plus dans les années suivantes.

Pour ce contrat non chiffré — on évalue toutefois qu'une voiture coûte environ \$1 million —, la Société de transport en commun de la Californie du Sud a fait un appel d'offres, sans s'engager à accorder le contrat au plus bas soumissionnaire. Elle se réserve le droit de payer davantage si le produit lui semble plus intéressant.

Depuis une semaine, la Société devait avoir choisi son «premier candidat» pour ce contrat. Décision reportée de quelques jours et que M. Bourassa a tenté hier d'infléchir en s'entretenant pendant une trentaine de minutes avec le maire de Los Angeles, M. Tom Bradley.

Le réputé maire ne participe pas personnellement à la décision, mais M. Bourassa a cru utile de lui faire valoir la qualité du produit québécois. «Bombardier

est bien cotée aux États-Unis», a dit le premier ministre, rappelant le plantureux contrat réalisé à La Pocatière pour le métro de New York.

Devant les concurrents japonais et italien, il ne saurait nuire non plus, dans le contexte d'une libéralisation des échanges nord-américains, que Bombardier ait acheté l'an dernier la société américaine Budd, qui a construit les wagons des métros de Baltimore et de Miami.

Pour le moment, le «smog» le plus épais continue de couvrir aussi cette décision des autorités du transport en commun de Los Angeles.

Hier midi, le maire n'a pas pu accompagner M. Bourassa à sa sortie de son bureau. Il était «pris dans un exercice de tremblement de terre», autre phénomène avec lequel les Californiens ont appris à composer.

Dans ce contexte, le ministre du Commerce extérieur du Québec, M. Pierre MacDonald, aurait peut-être pu accompagner, comme prévu, M. Bourassa chez M. Bradley.

Car, pour un homme habitué aux tremblements de terre, qu'est-ce qu'un vêtement froissé par un voyage en avion? Gracieuseté d'Air Canada, M. MacDonald a en effet perdu ses bagages. Et plutôt que de risquer de froisser le maire — et le premier ministre —, il est allé s'acheter un complet. Que le tailleur ne lui a livré qu'après la rencontre au sommet.

S'il avait su qu'il n'y avait ni caméraman ni photographe dans le groupe qui attendait à la porte...

Les francophones hors Québec menacent de combattre l'Accord du lac Meech

La FFHQ exige que la Saskatchewan amende son projet de loi sur l'usage du français

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
OTTAWA

La Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) combattra vigoureusement l'Accord du lac Meech, si le gouvernement de la Saskatchewan n'amende pas son projet de loi (2) limitant l'usage du français et ne respecte pas les conclusions du jugement du 25 février dernier de la Cour suprême reconnaissant le caractère bilingue historique de cette province.

«Si on permet à la Saskatchewan de poser ce geste, a précisé, hier, le président de la FFHQ, Yvon Fontaine, et qu'on continue de nous dire que cela est conforme à l'esprit de l'Accord du lac Meech, à ce moment-là il n'y a rien pour nous, parce que ce gouvernement est en train d'abroger des droits existants, il nous fau-

dra dire carrément que l'entente constitutionnelle de 1987 est inacceptable».

M. Fontaine, tout en admettant que l'Accord du lac Meech n'avait pas encore force de loi, parce qu'il n'a pas été entériné par l'ensemble des gouvernements provinciaux, a souligné que l'esprit de l'entente endossée par les onze premiers ministres au Canada devait malgré tout être respecté.

«La Saskatchewan a signé cet accord-là, a-t-il ajouté, l'Alberta a fait de même; le gouvernement fédéral aussi et je verrais très mal qu'ils puissent aller contre ce qu'ils souhaitent être le droit constitutionnel dans six mois ou un an. S'ils le font et prétendent qu'ils ont droit de le faire, pour quoi devrait-on continuer à appuyer cet Accord du lac Meech?»

Hier, les principaux porte-parole de la FFHQ, MM. Fontai-

ne et Aurèle Thériault, ont rencontré tour à tour des députés libéraux et néo-démocrates, avant de s'entretenir avec le sénateur Lowell Murray, ministre d'État chargé des relations fédérales-provinciales et artisan de l'Accord du lac Meech. Ils ont exprimé aussi le désir de s'entretenir avec le nouveau secrétaire d'État, responsable de l'application de la loi sur les langues officielles, Lucien Bouchard.

Chez les libéraux, les porte-parole de la FFHQ ont rencontré André Quellet, Jean-Robert Gauthier, Warren Allmand, Herb Gray et Robert Kaplan.

M. Gauthier a profité de l'occasion pour proposer au gouvernement et au premier ministre Brian Mulroney trois moyens de rendre justice aux francophones hors Québec. «Le premier ministre, a-t-il dit, peut utiliser le pouvoir de désaveu que lui permet la



Aurèle Thériault, porte-parole de la FFHQ.

constitution; il a aussi le pouvoir de dépenser et de payer les frais de traduction des lois et il peut évidemment de son pouvoir de persuasion auprès de ses amis conservateurs de la Saskatchewan».

Toujours en fin d'après-midi, le gouvernement de la Saskatchewan s'est manifesté à Ottawa en faisant distribuer un communiqué rédigé en français expliquant sa décision et indiquant que le premier ministre Grant Devine avait rencontré les représentants des Fransaskois devant qui il a vigoureusement défendu son projet de loi.

«L'avancement de notre communauté francophone (23 000 habitants) est prioritaire pour moi, a précisé M. Devine, et ce projet de loi nous donne les moyens d'accomplir ce travail».

M. Devine a ensuite demandé aux francophones de sa province

de laisser les affrontements de côté et de coopérer avec lui. Il a rappelé que le projet de loi (2) confirmait le droit d'utiliser le français devant les tribunaux civils et criminels et à l'Assemblée législative, tout en autorisant l'adoption de lois dans les deux langues.

«Ce projet de loi, a poursuivi le premier ministre de la Saskatchewan, représente un engagement net vis-à-vis des francophones de la province et de la vision du Canada dont l'Accord du lac Meech est le reflet. Il affirme le statut particulier de la langue française devant nos tribunaux, dans nos lois et à notre législature».

M. Devine a indiqué que des lois touchant davantage les gens seraient traduites dans les plus brefs délais. «Ensuite, a-t-il dit, nous passerons à d'autres domaines prioritaires, comme l'éducation».

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président et éditeur

Michel Roy
éditeur adjoint

Claude Gravel
directeur de l'information

Jean-Guy Dubuc
editorialiste en chef

Éditorial

Négociation unique?

La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) repousse du revers de la main la proposition du président du Conseil du Trésor, M. Paul Gobeil, de prolonger d'un an les conventions collectives des employés de l'État, qui prennent fin en décembre prochain. La CSN, elle aussi, a manifesté son désaccord.

Ce faisant, les deux groupes risquent de faire avorter l'offre du ministre qui était de prolonger les dites conventions jusqu'au 31 décembre 1989, moyennant une augmentation salariale de 4 p. cent pour tous, assortie d'une formule d'indexation au coût de la vie.

Il n'y a aucune raison logique qui oblige Québec à consentir à tous ses employés des augmentations salariales uniformes, quelle que soit leur profession. Ni que tous les groupes signent des conventions arrivant à échéance en même temps, tant dans le secteur des affaires sociales que dans celui de l'éducation. Encore moins que l'on remette en cause, à tous les trois ans, le régime pédagogique ou le mode de gestion des hôpitaux.

Pourquoi faut-il que l'on accorde obligatoirement le même pourcentage d'augmentation à une femme de ménage ou à une préposée aux bénéficiaires qu'à une infirmière? Surtout quand il est démontré, comme dans le cas des infirmières ou des procureurs de la Couronne, qu'un certain rattrapage s'impose pour rendre leurs salaires concurrentiels avec ce qui est versé ailleurs à des professionnels de même formation et de mêmes responsabilités.

Pourquoi faut-il également que l'État tienne absolument à ce que toutes les conventions échoient en même temps, ce qui a pour effet de créer un climat de psychose et, éventuellement, de malaise social, à la fois dans le secteur de l'éducation et celui des affaires sociales, à tous les trois ans?

Ce sont les trois grandes centrales, FTQ-CEQ-CSN, qui, en 1972, ont amené le gouvernement à négocier avec elles, réunies en Front commun, des conditions de travail uniformes. À l'époque, les fonctionnaires provinciaux, les professionnels du gouvernement et bon nombre d'infirmières adhéraient à la CSN.

Aujourd'hui, les trois fédérations d'infirmières se sont regroupées en centrale autonome; les fonctionnaires et les professionnels du gouvernement constituent des syndicats indépendants et les trois centrales ne veulent plus, semble-t-il, négocier en Front commun. On comprend mal, alors, l'intention gouvernementale d'uniformisation, sauf si elle est commandée par un souci d'efficacité bureaucratique ou par un sentiment d'égalitarisme.

La FTQ, qui regroupe 42 000 employés de l'État, a fait savoir qu'elle acceptait l'offre du ministre. La CEQ qui représente majoritairement des enseignants, pourrait elle aussi donner son accord. Dans un tel contexte, pourquoi l'État n'accepterait-il pas une entente partielle, qui assurerait qu'au moins un certain nombre d'institutions publiques fonctionneraient si jamais une autre centrale décidait de faire la grève?

M. Gobeil aurait tort de ne pas chercher à s'entendre avec ceux qui se disent prêts à faire la paix avec lui.

Pierre VENNAT

Pas encore la paix

Un accord sur l'Afghanistan ne signifie pas la fin des combats. Le retrait des troupes soviétiques prendra des mois pendant lesquels la résistance s'efforcera de consolider ses positions dans sa lutte contre l'armée afghane.

Il semble que l'Union soviétique et les États-Unis soient prêts à garantir l'indépendance et la neutralité de l'Afghanistan; c'est un pas de géant vers la paix et la stabilité politique dans toute la région. Cependant, l'accord aura été acquis au prix de la continuation des livraisons d'armes par les superpuissances aux diverses forces qu'elles soutiennent en Afghanistan.

Il y a actuellement trop d'armes en Afghanistan. Il est important que le président Reagan et M. Gorbatchev conviennent lors du prochain sommet de cesser les livraisons d'armes. Dans leur retraite, les troupes soviétiques laisseront vraisemblablement un matériel militaire important à l'armée afghane. Une grande partie de ce matériel tombera entre les mains de la résistance, laquelle dispose de ses propres stocks.

Dès que le retrait soviétique commencera, la violence des combats devrait baisser. L'armée afghane sera démoralisée par le départ de son allié; elle pourrait même être en proie aux désertions et aux défections en masse, comme elle en a connu dans le passé. Dans ces conditions, de nouvelles livraisons d'armes ne serviraient pas autant à rétablir la paix qu'à semer l'anarchie entre les factions qui composent la résistance et même entre les deux tendances au sein du Parti communiste. La paix en Afghanistan doit commencer par un cessez-le-feu. Les livraisons d'armes n'ont jamais facilité un cessez-le-feu.

Les négociations de Genève ont aussi porté sur la composition d'un gouvernement de coalition. C'est peut-être important pour permettre à l'Union soviétique de sauver la face; mais, comme le reconnaît M. Gorbatchev, le statut définitif de l'Afghanistan sera déterminé par les Afghans eux-mêmes et par personne d'autre. Cette politique est saine et, surtout, elle correspond aux principes de la Charte des Nations unies. Il ne serait pas superflu que le président Reagan et M. Gorbatchev signent un accord formel à ce sujet et invitent les pays voisins de l'Afghanistan à y souscrire.

Cependant, les influences sur la forme que prendra le gouvernement de Kaboul pourraient se manifester indirectement. Par exemple, l'Union soviétique a offert de l'aide économique à l'Afghanistan et invité les États-Unis et d'autres pays à se joindre à elle. Une aide trop massive au gouvernement de Kaboul pourrait accélérer une centralisation qui irait à l'encontre du rétablissement de la paix. En effet, il faudra des années pour que les conflits régionaux en Afghanistan se résorbent. Ces conflits pourraient s'exacerber si chaque région ou chaque peuple cherche davantage à contrôler le pouvoir central puissant qu'à réparer et développer l'économie locale. Par ailleurs, une aide économique trop massive pourrait entraîner le pays dans une voie de développement qu'il n'aurait pas choisie lui-même. De toute façon, il faut donner la priorité à l'aide dont le Haut Commissariat pour les réfugiés et la Croix-Rouge/Croissant-Rouge auront besoin pour le rapatriement des cinq millions de réfugiés.

Frédéric WAGNIÈRE

N'ALLEZ PAS CROIRE QUE C'EST UN MESSAGE DE M^{me} ROBIC AUX TURCS, HEIN!...

DÉPAYSEZ-VOUS CHEZ VOUS

8^e Québec 88

en Montérégie. Offert par «Les excursions et expéditions de canots des îles de Sorel Inc.». Valeur de 1500\$.

présenté par

Tourisme Québec

ARCHÉ POUR

SAISON VACANCES QUÉBEC

5/4/88

(Droits réservés)

TRIBUNE LIBRE

Les juifs au Canada

NDLR — L'éditorial de M. Guy Cormier publié dans notre livraison du 12 mars a suscité de vifs commentaires. Nous en reproduisons aujourd'hui quelques-uns. La réponse de M. Cormier apparaît en page voisine.

■ Au nom de B'nai Brith Canada, nous désirons répondre à l'éditorial de M. Guy Cormier, publié le 12 mars intitulé «Clark a bien parlé». Cet éditorial représente une injure à la communauté juive canadienne ainsi qu'aux autres groupes ethniques du Canada.

Nous citons: «Qu'est-ce que cela veut dire exactement? Que les membres en règle du Comité Canada-Israel pensent à Israël quand ils voteront au Canada? Est-ce qu'on peut avoir deux patries et une double loyauté?»

N'importe quelle politique d'un gouvernement démocratique tel que le gouvernement canadien est sans doute ouverte à la discussion. La politique du gouvernement actuel vis-à-vis du Proche-Orient ne fait pas exception à ce fait indubitable. D'ailleurs, culpabiliser les minorités au sein de la société canadienne, parce qu'elles soutiennent des liens avec leurs proches qui demeurent à l'extérieur nous semble antidémocratique, discriminatoire et contre le caractère multiculturel du Canada.

L'accusation de «double loyauté» représente un dénominateur commun de racisme contre les minorités. Les membres de la communauté juive canadienne représentés par le Comité Canada-Israel sont des citoyens canadiens et, comme tout citoyen canadien, ont le droit démocratique de critiquer des déclarations des affaires étrangères de leur propre pays.

Nous citons encore: «Il est vrai que les cardinaux de la sainte Église sont citoyens du Vatican. Mais cette qualité ne les entraîne pas à trahir leur patrie charnelle.»

Les membres de B'nai Brith Canada se sentent profondément choqués par des allusions de M. Cormier à «la trahison». Bien des membres de la communauté juive canadienne ont donné leur vie dans plusieurs guerres pour leur «patrie charnelle»: le Canada. Si les juifs du Canada soutiennent le seul pays juif au monde, et si les Canadiens soutiennent la seule démocratie au Proche-Orient, cela nous paraît tout à fait légitime et bénéfique à notre société canadienne.

De plus, M. Cormier nous suggère d'accorder «tout aux juifs comme individus et rien comme nation». Le refus du peuple juif indigne, nous semble offensif et injurieux. Le Canada est formé de plusieurs ethnies, plusieurs religions, plusieurs nationalités. La négation du peuple juif, clairement

explicitée par M. Cormier, représente un manque de compréhension de la pluralité réelle qui est le Canada contemporain.

B'nai Brith Canada regrette qu'un journal aussi prestigieux que La Presse publie un éditorial aussi préjugé envers ces droits démocratiques et légitimes. Il constitue d'ailleurs une erreur de reconnaissance vis-à-vis de la position intégrale des minorités à l'essence même de notre pays: le Canada.

Marilyn WAINBERG
Ted GREENFIELD
Institut des affaires
internationales
B'nai Brith Canada

■ C'est la seconde partie de l'éditorial de La Presse du 12 mars signé Guy Cormier, qui a provoqué mon ire, celle qui touche aux droits de certains citoyens canadiens. Il faut relire attentivement l'extrait de l'éditorial que je cite:

La sortie de M. Clark n'aurait pas fait un si grand effet jeudi si elle n'avait pas entraîné de vives réactions au sein du comité Canada-Israel, auquel le propos du ministre était destiné. L'orateur a été hué. Des auditeurs ont quitté la salle en signe de réprobation. Certains ont proféré des menaces: M. Clark et vraisemblablement son parti auront à se repentir de leurs paroles aux prochaines élections.

Qu'est-ce que cela veut dire exactement? Que les membres en règle du comité Canada-Israel pensent à Israël quand ils voteront au Canada? Est-ce qu'on peut avoir deux patries et une double loyauté? Il est vrai que les cardinaux de la sainte Église sont citoyens du Vatican. Mais cette qualité ne les entraîne pas à trahir leur patrie charnelle.

Accordons tout aux juifs comme individus et rien comme nation. Rien, c'est-à-dire rien qui ne soit mérité. À Israël la louange quand son action commande la louange et le blâme quand ses errements appellent la réprobation. Comme on fait pour tous les États.

J'ignore tout du comité Canada-Israel; je présume comme vous que la majorité de ses membres est constituée de juifs. Or, dans un État démocratique, multinational par surcroît, l'allégeance nationale ne s'impose pas en dogme totalitaire. La vraie démocratie est pluraliste. Les minorités nationales issues de diverses cultures — bientôt nous serons tous minoritaires — conserveront toujours des liens particuliers et privilégiés avec leur mère patrie.

Ceci n'a rien d'anormal aussi longtemps que de telles relations n'entraînent pas en conflit direct et absolu avec les intérêts supérieurs de l'État dont ils sont citoyens. Encore faut-il que ces intérêts soient clairement déterminés et définis par l'autorité suprême du Parlement, telle la déclaration de guerre.

Je ne vois pas comment l'objection aux opinions exprimées par un ministre, parlant en son nom personnel, puisse être assimilée à un acte de trahison.

Comment la menace d'un vote défavorable, la liberté du vote étant garantie par la constitution, puisse être considérée comme un acte de double allégeance.

Ces accusations ont dans le passé été utilisées jusqu'à la nausée par les ténors de la droite démagogique, tels Drumont, Maurras, Xavier Vallat, de Pellepoix et d'autres, bien avant la naissance de l'État d'Israël. Plus tard, les phares du communisme — Beria, Merkulov, Moczar ont entonné la même chanson.

Vous comprenez bien que de telles allégations suscitent en tout être pensant la réaction de dégoût et d'horreur. Il ne faut pas être juif pour éprouver ces sensations, tout comme il ne faut pas être catholique pour réagir devant les propos analogues des orangistes.

Parler de trahison lorsqu'il s'agit d'actes légalement et ouvertement posés révèle un esprit intolérant et antidémocratique. Nier aux citoyens, quels qu'ils soient et quelle que soit leur motivation, le droit de réponse en agitant les vieux démons, est plus qu'une aberration politique, c'est le suicide moral.

Henri WOJCIK, ph.d.

Monsieur Cormier,

■ Que des gens protestent à la suite des déclarations d'un politicien, qu'ils songent à accorder leurs votes à un autre parti pour manifester leur désaccord, on ne voit généralement là rien que de très normal dans un pays démocratique. Sauf, apparemment, dans votre cas, lorsqu'il s'agit de juifs. On reprend alors les vieux thèmes éculés, agités en d'autres temps et d'autres lieux mais toujours dans le même esprit: le spectre de la double allégeance, des deux patries — Israël ayant aujourd'hui remplacé la juiverie internationale — et de la trahison. La trahison! on croit rêver.

Une bonne partie de ma famille s'est réfugiée en 1948 en Israël pour fuir le mépris séculaire où les juifs étaient tenus, dans un pays arabe où nombre de nos ancêtres vivaient avant même l'arrivée des Arabes. Dois-je être considéré comme un traître potentiel parce que, pour cette raison et pour un tas d'autres raisons, j'éprouve un très vif attachement pour Israël? Va-t-il falloir choisir rapidement son camp parce que vous prévoyez peut-être qu'Israël va bientôt annexer le Canada?

Où étiez-vous lorsque le même Joe Clark avait annoncé il y a quelques années l'intention de son gouvernement de transférer à Jérusalem le siège de l'ambassade canadienne? Aviez-vous été aussi scandalisé par les clameurs des organisations arabes et pro-arabes autrement plus bruyantes que les protestations qui vous indignent aujourd'hui? Dans votre optique, nous allons peut-être bientôt avoir le premier président des États-Unis traitre à son pays: Dukakis ne fait-il pas

vibrer avec succès la corde grecque pour attirer à lui le vote grec? Pourtant, les relations entre les États-Unis et la Grèce sont loin d'être meilleures que celles qui existent entre le Canada et Israël.

Et puis qui êtes-vous pour «accorder» quoi que ce soit aux juifs? Nous sommes assez responsables pour veiller à ce que nos droits et nos obligations soient les mêmes que ceux de nos concitoyens, ni plus ni moins. Nous ne sommes plus en 1789, à l'époque de Clermont-Tonnerre dont vous plagiez mal la formule.

Maurice MARIANI
Montréal

■ De tout temps, Mendès-France, l'un des plus respectés des hommes politiques français, a manifesté son intérêt profond pour Israël. Nos propres hommes politiques, dont Daniel Johnson père, ont exprimé leur attachement à la mère patrie française sans que cela soit un tant soit peu suspect à qui que ce soit. Notre société est multi-culturelle: pointer un groupe comme le fait M. Guy Cormier est vicieux.

Pourquoi les juifs et pas les Haïtiens, dont on a vu les manifestations contre la dictature duvaliériste, ici à Montréal sous nos yeux? Pourquoi pas les Arméniens protestant contre les massacres de leurs «frères» par les Azerbaïdjanais? Pourquoi pas les Italiens paradant dans Montréal avec le drapeau d'un pays étranger quand leur mère-patrie a remporté le championnat du monde de soccer? Pourquoi pas les Noirs de Montréal protestant contre les attitudes de la police de Montréal avec en tête de cortège le portrait d'un leader étranger, en l'occurrence Martin Luther King? Pourquoi pas nous-mêmes, Canadiens français, qui vibrions si fort la première fois que nous mettons les pieds sur le sol français? Pourquoi pas nous-mêmes quand nous avons un frisson de fierté en pensant aux succès technologiques ou sportifs de nos cousins de l'autre bord de la mare aux canards. Et pourquoi pas les juifs! Incroyable agressivité délibérée et injustifiable de la part de Cormier.

Les juifs n'ont pas à se justifier: en tant que citoyens du Canada, dont les ancêtres sont au Canada depuis plus de deux siècles (la première synagogue de Montréal fut bâtie en 1769! combien de paroisses du Québec peuvent aligner une telle kyrielle de décennies?), ils sont ici chez eux et ils ont plus que n'importe quel autre groupe contribué au développement du Canada aux plans de l'économie, de la médecine, de l'avancement des idées libérales, des arts, des lettres et des sciences. Les juifs n'ont pas besoin de se justifier, et surtout pas devant M. Cormier qui a le front de leur «accorder des droits». Incroyable. Dites donc à M. Cormier que Maurras est mort! (...)

Claire GÉLINAS, D.Ph.
Professeur, UQAM

Voir réponse en page B3.

Jacques Dufresne

collaboration spéciale

Le mélange des genres à la télévision

Louise Cousineau s'indignait la semaine dernière dans *La Presse* de ce que Radio-Canada présente des émissions imprégnées de sacré, une vie de Jésus par exemple, entrecoupées de la même publicité que s'il s'agissait de *Lance et Compte*.

J'ai moi-même regardé le film *Gandhi* samedi soir dernier au canal 10. Moins choquant peut-être que dans le cas d'une vie de Jésus, la publicité quelconque dans ce cas n'en était pas moins déplacée. D'abord parce que le film *Gandhi* est un chef d'œuvre, ensuite parce que, de toutes les figures humaines qu'on peut présenter sur un écran, Gandhi est l'une de celles qui se rapprochent le plus de ce que certaines oreilles entendent encore par les mots sacré et divin.

Si, comme l'a fait Louise Cousineau, on doit reprocher à la télévision d'État de recourir à la publicité sans discernement, de se montrer incapable de profiter de ses subventions pour nous offrir une fois par année du sublime non tronçonné, faut-il accepter passivement tout ce que nous propose la télévision privée?

On peut au moins suggérer aux propriétaires des stations privées

de réviser à la hausse leur conception de la publicité une ou deux fois par année. Par exemple, samedi dernier, le président de Télémetropole, M. Chagnon, aurait pu venir à l'écran en personne pour nous dire qu'il nous faisait cadeau d'un grand film présenté de façon à demeurer à la hauteur du sujet dont il traite. Rien ne prouve qu'une telle présentation n'aurait pas été aussi rentable que la publicité habituelle.

On se plaint avec raison, de ce que, faute de hiérarchie dans les valeurs, il soit de plus en plus difficile d'exercer son jugement et de faire face aux situations limitées.

La télévision est-elle un instrument de nivellement des valeurs? On est en droit de le penser. Dans les maisons où subsiste un minimum de civilité, on se lève et on tend la main pour accueillir toute personne qui, en raison de son âge, de ses œuvres ou de ses titres, mérite un respect particulier. Par le truchement de la télévision, Gandhi frappe à la porte de notre salon sans que nous ne sentions le besoin de quitter notre fauteuil, notre bière et nos croustilles. En accueillant

tout de la même manière, nous ramenons tout au même niveau. Comme le disaient les philosophes anciens, «tout est reçu à la façon de celui qui reçoit.» La lecture peut évidemment avoir dans une moindre mesure le même effet réducteur. C'est pourquoi d'ailleurs il s'est toujours trouvé des esprits lucides pour mettre les gens en garde contre une éducation exclusivement livresque. Les jugements se forment d'abord dans les gestes du corps qui les expriment.

Certes on peut voir les choses sous un autre angle. On peut penser que la télévision secrète ses propres hiérarchies. Les grandes séries comme *Lance et Compte* sont en effet entourées d'un fla fla bien particulier. La soirée du hockey à ses heures, ses musiques, ses officiants. Passer à la télévision est aujourd'hui la façon par excellence, avant l'argent même, de sortir de l'anonymat.

Mais c'est précisément quand on voit les choses sous cet angle qu'on est en droit d'exiger que des films comme *Gandhi* ou *La vie de Jésus* soient présentés dans un contexte approprié à leur caractère exceptionnel.

Quand on est persuadé que

c'est la télévision en elle-même qui nivelle les valeurs, pour les raisons déjà indiquées, il ne reste plus qu'à s'abstenir de la regarder et qu'à consoler les enfants de la maison en leur achetant un télescope ou un microscope. On le fait dans les milieux artistiques, intellectuels ou bourgeois, en Europe surtout.

Quoi qu'il en soit de ce débat sur la télévision, la quasi totalité des gens vivent avec le petit écran, l'étrange lucarne. Il faut faire en sorte que, par son contenu, aussi bien que par la façon dont elle le présente, cette dernière favorise l'émergence du jugement.

Dans la meilleure des hypothèses, une situation gênante subsiste: le téléspectateur demeure passif. On sourit à la seule pensée que quelqu'un puisse se mettre au garde à vous dans son salon quand on chante l'hymne national à la télévision. Cela veut-il dire que, quelque effort que l'on fasse pour les introduire dans la télévision, jamais les hiérarchies ne s'incarneront dans les êtres? Cela nous rappelle que le décorum entourant les émissions de qualité doit être d'autant plus important que l'incarnation correspondante est plus difficile.

RÉPLIQUE

C'est la faute aux médias?

GUY CORMIER

■ L'éditorial du 12 mars, intitulé «Clark a bien parlé», a suscité colère et réprobation chez certains, qui y ont vu une attaque injustifiée non seulement contre Israël mais contre les Juifs. (Voir en page voisine la rubrique Tribune libre).

Une précision au départ. L'éditorialiste de *La Presse*, quel que soit son nom, contrairement au columnist ou chroniqueur, exerce une sorte de magistrature de l'opinion. Son article engage *La Presse* et définit, vis-à-vis de telle ou telle question, la position de *La Presse*. L'article du 12 mars tombe obligatoirement dans cette catégorie.

Ce n'était pas la première fois que, sous cette rubrique, l'éditorialiste s'exprimait sur le Moyen-Orient.

Dans cet interminable conflit entre Israël et les États arabes notre position n'a guère varié. Comme tant d'autres, nous nous sommes toujours déclarés favorables non seulement à l'existence d'Israël comme État libre et indépendant, mais à la sauvegarde de son droit absolu à des frontières sûres. Nous sommes favorables à la tenue d'une conférence internationale à laquelle serait invité le maximum d'instances intéressées, favorables également à la participation de l'OLP (Organisation pour la Libération de la Palestine) comme interlocuteur nécessaire.

Ce ne sont pas les sentiments, mais le réalisme et la raison qui commandent cette attitude.

Au début de décembre 1987, le soulèvement des Palestiniens dans les territoires occupés a donné à la crise un caractère aigu. La méthode utilisée par l'armée israélienne pour calmer une révolte qui paraissait spontanée, qui n'avait pour toutes armes que les pierres du chemin, qui mobilisait beaucoup d'enfants et de jeunes, a troublé beaucoup de consciences chez des Israéliens et chez les amis de l'État hébreu.

D'autres sont restés de glace ou ont accusé les médias occidentaux d'avoir en quelque sorte «créé» l'événement, en ne montrant à la télévision que des scènes de carnage. Comme si quelques-unes des images les moins supportables n'avaient pas été tournées sur place par des cameramen israéliens...

Il est important de noter que le discours du ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Joe Clark, le 11 mars, n'annonçait pas de politique nouvelle vis-à-vis d'Israël, ne reniait nullement une amitié traditionnelle, ne promettait aucune reconnaissance de l'OLP comme interlocuteur indispensable.

Parce qu'il juge le comportement d'Israël dans les territoires occupés

incompatible avec la sauvegarde des droits de l'Homme, l'ancien premier ministre du Canada a été hué par ses hôtes du comité Canada-Israël, qui ont promis de faire un sort au Parti conservateur lors des prochaines élections. Cela s'appelle des menaces, ou les mots n'ont pas de sens.

Nous avons approuvé l'allocation de M. Clark pour deux raisons. Il se trouve que, pour une fois, la diplomatie canadienne s'est exprimée avec clarté et courage sur un sujet brûlant d'actualité. On a tant de fois reproché ici à la diplomatie canadienne de manquer de muscle...

En outre, sur le fond, nous étions pleinement d'accord avec la pensée d'un ministre qui ose s'inquiéter tout haut de l'avenir des droits des Palestiniens qui, après tout, sont peut-être des hommes comme les autres.

Le reste relève de la glose. Étant donné la réaction du comité Canada-Israël au propos accusateur de M. Clark, j'ai demandé si les membres du comité en question se réclament d'une double loyauté et si, à la limite, ils ne risquent pas de trahir leur patrie canadienne.

Cette question, *La Presse* n'est pas le seul quotidien du Canada à la poser, après l'allocation du ministre et face aux réactions indignées qui ont suivi.

«Le Canada est formé de plusieurs ethnies, plusieurs religions, plusieurs nationalités», affirme un communiqué qui émane non pas du comité Canada-Israël, mis en cause par mon article, mais de l'organisation B'nai Brith Canada. Personne, certes, ne nie que le Canada contemporain soit composé, au moins pour un tiers, de population qui ne sont ni d'origine française ni d'origine anglaise.

Que les loyautés soient quelquefois partagées; qu'en leur âme et conscience des citoyens soient déchirés à l'occasion d'une grande controverse ou de secousses qui se produisent dans leur pays d'origine n'a rien de honteux. Le phénomène est fréquent en Amérique du Nord, territoire d'immigration par excellence.

En ce moment, à Boston, 30000 réfugiés irlandais vivent dans la clandestinité. Ce sont des immigrants illégaux. Selon la loi, ils devraient être déportés. Quand on connaît Boston et le pays des Kennedy, on imagine facilement que des fonctionnaires de Boston, du Mass, voire de Washington sont en proie à quelques déchirements. Si je fais respecter la loi et chasse cet immigrant irlandais, je fais mon devoir de fonctionnaire et de citoyen américain. Mais si la loi suit son cours, je manque au devoir de solidarité envers un frère d'Irlande.

Si on élargit la question et si on

annonce que désormais chaque groupe d'électeurs n'aura pas à se gêner pour voter contre un parti ou un gouvernement qui n'agit pas conformément à l'intérêt d'un pays étranger ou conformément à ce qui est perçu comme l'intérêt d'un pays étranger, il va falloir inventer un tout nouveau code de conduite pour l'électeur canadien.

Certes, on peut changer les règles du jeu. Mais la nouvelle règle sera valable pour tout le monde. À la limite, la politique étrangère du Canada sera en miettes; il n'y aura peut-être plus de Canada. Diefenbaker parlait naguère de la balkanisation du Canada. On y arrivera sans faute, si les Haïtiens votent contre Mulroney parce qu'il n'a pas encore bombardé la résidence de Managat, si les Polonais (majorité opprimée chez elle ou qui se perçoit comme telle) font de même parce qu'Ottawa n'a pas rompu toute relation avec Varsovie ou avec Moscou. Et ainsi de suite.

À la rigueur, les Acadiens, qui appartiennent aussi à une sorte de diaspora, qui ont trouvé refuge aux îles Saint-Pierre et Miquelon, en Louisiane et même en France, après le malheur de 1755, devront peut-être renverser Mulroney s'il ne donne pas satisfaction à la mère-patrie dans le conflit des pêches. Pourquoi pas, si chacun a droit à son cocktail d'allégeances?

En réalité, ce sont des vues de l'esprit, parce qu'en général les électeurs ne votent pas en fonction des questions de politique étrangère. Par ailleurs, les lobbies, dont la vocation démocratique est pour le moins opaque, ont un impact.

Le communiqué du B'nai Brith Canada est d'une facture inadmissible. Au troisième paragraphe, il m'est reproché de culpabiliser les minorités parce qu'elles «soutiennent des liens avec leurs proches qui demeurent à l'extérieur». Je n'ai rien dit de tel. Je ne m'en

prends pas à vos «proches» mais à la politique d'un État.

Or, c'est cela précisément qui reste impardonnable. Il faut que se taise la critique, le droit à la liberté d'opinion dans une démocratie doit-il en souffrir. On compte faire taire l'importun en le dénigrant, en l'assimilant à un raciste et à un antisémite. Si tu dis que les territoires occupés par Israël sont un enfer, tu es un antisémite. Si tu rappelles que le soulèvement a déjà fait plus de cent victimes, tu es antisémite. Si tu demandes si Israël a l'arme nucléaire, tu aggraves ton cas. Et ainsi de suite.

Dans le communiqué qui nous occupe, les amalgames injurieux et iniques vont jusqu'au délire. Non seulement «M. Cormier refuse le peuple juif» mais il est hostile aux «minorités» qui composent le Canada.

Encore un petit Québécois (ma modeste personne) qui aura réussi à «humilier» les minorités, pour employer le langage cher à quelqu'un qui fait beaucoup parler de lui en ce moment.

Comme tout État, Israël a ses grandeurs et ses misères. Jusqu'en 1982, il jouissait d'un crédit moral inouï dans la conscience universelle. L'invasion du Liban, les massacres de Sabra et Chatila, des compromissions indirectes dans le scandale de l'Irangate puis, le ramdam récent dans les territoires occupés ont grignoté ce capital d'estime.

Beaucoup de Juifs s'en chagrinent sincèrement et le disent. D'autres se taisent, mais n'en pensent pas moins.

Il s'en trouve aussi pour ne regretter qu'une chose: morts et blessés dans les territoires occupés risquent d'étouffer les flonflons de la fête du 40^e anniversaire de la création d'Israël. Mais tout n'est pas perdu. Il n'y a qu'à dire que c'est la faute aux médias.

TÉMOIGNAGE

Nos disparus

■ Non. Il ne s'agit pas de nos proches que la mort nous a enlevés. Il ne s'agit pas non plus des personnes dont Amnesty internationale se préoccupe, des gens que la police a fait disparaître au Chili ou qu'on a oubliés dans un goulag de Russie...

Non. Ces gens courent, comme tous les autres, au Canada. Mais ils ont réussi à se faire oublier.

Quand on discute de la question de l'avortement, qu'on soit opposé ou non à sa libéralisation, on les ignore la plupart du temps. On parle de la mère, de l'embryon, du personnel des services de santé, du gouvernement, etc.; mais le père, où est-il, lui?

Il y a certainement un homme qui est responsable lorsqu'une femme porte en elle une nouvelle vie. Alors pourquoi raisonne-t-on toujours, ou presque, comme si la mère était seule impliquée, obligée à porter seule les conséquences de sa fécondité?

On voit dans la libéralisation de l'avortement sur demande une victoire féminine dans la conquête de la liberté. Mais le monsieur qui pousse sa partenaire à se faire avorter, qui lui reproche de n'avoir pas pris ses précautions, ou qui est disparu dans le paysage en la laissant se débrouiller toute seule, n'y trouve-t-il pas, pour son compte, une belle porte de sortie qui le confirme dans son irresponsabilité? Il

peut «faire l'amour» quand ça lui plaît: c'est la femme qui va subir les dommages de l'avortement pour que monsieur puisse effacer les traces de ses actes. L'avortement est la solution facile pour lui.

C'est aussi la solution facile pour la société. C'est moins de frais que d'avoir des législations sociales qui font une place au développement de la vie, qui aident ceux et celles qui préparent l'avenir de la société en donnant la vie.

Dans notre société où fleurissent l'individualisme et le matérialisme, on s'enferme dans des projets à court terme, on endette les générations futures en armements inutiles, on gaspille leurs ressources naturelles, on détériore leur environnement de façon irréversible. Je ne suis pas surpris qu'une telle société ne respecte pas non plus la vie humaine qui essaie de faire son chemin vers l'avenir.

La libéralisation de l'avortement fait partie d'un ensemble de désordres sociaux. C'est pour ça que, si on est opposé à l'avortement, il ne faut pas, non plus, faire porter toute la pression sur la femme qui y a recours. Il y en a qui ont intérêt à se faire oublier: peut-être le père d'un enfant non voulu, mais, aussi, vous et moi, responsables comme citoyens du niveau social et moral de notre collectivité.

†Robert LEBEL
Évêque de Valleyfield

Hal Winter

collaboration spéciale

Au dire de l'autre

Au début de cette année, un editorialiste du *Hamilton Spectator* disait se réjouir de voir «l'harmonie canadienne rétablie... comme si les sanglantes bagarres du temps de Pierre Trudeau entre Ottawa et les provinces n'avaient jamais vraiment eu lieu».

Il devait faire beau dans le sud de l'Ontario ce jour-là. Peut-être un moment d'accalmie entre deux tempêtes, où l'éditorialiste se laissait emporter par l'esprit des Fêtes. Car, depuis, le pays subit des coups de vent solides de tous les azimuts, parfois de la Cour suprême, parfois des bords du lac Meech. Or, la dernière rafale, c'est bien la déclaration du commissaire des langues officielles D'Iberville Fortier sur «l'humiliation» des anglos au Québec.

D'emblée, la presse anglophone se rallie à la défense de M. Fortier en soulignant qu'il ne fait que son devoir. En revanche, elle jette son opprobre sur les députés «non francophones» de l'Assemblée nationale qui ont appuyé la censure du commissaire votée à l'unanimité. On dirait l'outrage pour trahison qui avait cours en temps de guerre. Et le Premier ministre Bourassa, qui avait conçu cette fine astuce politique, en sort indemne, la stature même rehaussée.

Mais sous cette pluie de condamnations, quelques députés dits anglos commencent à régrimier. Ainsi, le ministre John Ciaccia — né en Italie et qui doit vivre son quotidien en français — voudrait savoir de quel droit on se permet de le ranger arbitrairement d'un côté ou de l'autre. Les «ethniques» de Montréal ne s'identifient plus aux anglophones de façon automatique. Est-ce qu'on en fait la classification d'après le nom? Que dire alors d'un Claude Ryan? On prévoit que bientôt la population ethnique va se demander si certains intérêts anglophones ne se servent d'elle que pour grossir artificiellement leurs effectifs...

Noir et blanc...

Mais aux yeux de nos médias à travers le pays, c'est toujours noir et blanc. Si l'on est autre que francophone vieille souche, on doit forcément s'opposer à la loi 101. Et le mot le plus acerbe vient du premier commissaire des langues Keith Spicer, aujourd'hui directeur de l'*Ottawa Citizen*.

Empruntant le langage du feu premier ministre Daniel Johnson (qui avait traité le défunt *Montreal Star* de «journal le plus veule, rampant à quatre pattes devant le pouvoir...»), M. Spicer fustige l'«à-plat-devant» des députés anglophones qui ont voté la motion de blâme à l'endroit de M. Fortier. Le Commissaire «n'a fait qu'exprimer une vérité assez connue» que le Québec ne saurait accepter parce qu'elle nuit à sa complaisante image de soi. Il est donc «quasi indécent» que le tout-Québec y rétorque en accordant au commissaire «une crucifixion prépascale».

Selon le *Winnipeg Free Press*, M. Fortier «n'a pas à s'excuser de ses observations justes et raisonnables sur les politiques linguistiques du Québec». La censure de l'Assemblée nationale, cependant, «montre que l'intolérance demeure toujours en vie». Pour le chroniqueur de *Southam Press* Don McGillivray, l'affaire Fortier offrait au Premier ministre Mulroney l'occasion de faire preuve de courage. Mais il l'a ratée en «refusant de dénoncer les péquistes» parce qu'il courtise le Québec en vue des prochaines élections. Depuis le Lac Meech, l'attitude québécoise «se durcit toujours et les droits des anglos y sont plus que jamais menacés».

Puis en Nouvelle-Écosse, le *Halifax Chronicle-Herald* enchaîne avec «le bâillonnement de Fortier», en insistant que le commissaire «n'a nullement dépassé son mandat». La culture du Québec «est aujourd'hui solide», donc on n'a plus besoin des «engins de siège d'autrefois, y compris une politique enfantine de tais-toi». Au Nouveau-Brunswick, un lecteur du *Telegraph-Journal* de Saint-Jean fait remarquer que le Québec n'est point signataire de l'accord constitutionnel de 1982. Donc ni la Charte des droits ni les politiques linguistiques du Canada «n'y ont aucune force de loi».

Réalités québécoises

Tandis qu'à Toronto le *Globe and Mail* se porte à la défense de M. Fortier, c'est au Québec qu'on fournit au débat linguistique des opinions plus nuancées, exprimées en fonction des réalités régionales.

À Buckingham, l'hebdo *The West Quebec Post* constate qu'à l'instar de Rosemère, la ville de Hull-Ouest risque de perdre son statut bilingue, à cause de l'influx continu de francophones. Mais le chroniqueur Steve Harris explique que c'est uniquement à cause de la pression péquiste que M. Bourassa paraît sourd aux réclamations des anglos. Faisant remarquer que la contribution financière des anglophones au PLQ augmente toujours, il prévoit le maintien du statu quo quant à leur appui des libéraux pour l'avenir prévisible.

Puis l'hebdo *The Low Down To Hull And Back News* publie un éditorial du *Stanstead Journal* qui prétend que M. Bourassa ne savait pas que la question de l'affichage deviendrait «tellement chaude» lorsqu'il faisait ses promesses électorales en 1985. «Maintenant, nous savons qu'il ne tiendra jamais parole. Il songe toujours à l'agitation sociale de 1970... et le retour à la politique de Jacques Parizeau marque le «non» définitif à l'affichage bilingue».

À New Carlisle, l'hebdo gaspésien *SPEC* commente aussi l'impact du nouveau chef péquiste sur la vie québécoise... pour démolir son plan d'augmenter les allocations familiales afin d'encourager la natalité. «Bourassa et Parizeau — hommes, tous les deux — veulent plus de bébés (français). Mais ce projet-lapin ne marchera pas. Quel genre de femme accepterait ainsi de faire la lapine pour comptant? Mieux vaut améliorer la situation sociale des enfants déjà nés, puis dépenser les fonds pour des programmes d'adoption et d'immigration».

Avertissement volé?

Sur l'affaire Fortier, l'*Aylmer Bulletin* opine que le commissaire s'est fait censurer «parce qu'il a osé exprimer ce que tout bien-pensant anglo-québécois sait déjà très bien — que la province humilie sa minorité anglophone». L'attitude du Québec, ainsi que le silence de M. Mulroney, «ne fait qu'encourager les extrémistes». Autant qu'on le sache, il n'y a pas eu de gestes terroristes du côté anglo. «Mais combien de temps encore avant l'irruption de troubles réels...?»

À Montréal, enfin, *The Gazette* estime que l'affaire Fortier a humilié tout le monde, sans faire de bien à qui que ce soit. Le chroniqueur Don MacPherson fustige les députés «anglos», et dans le *Montreal Daily News*, l'ex-député George Springate étale ses humiliations linguistiques en maints domaines. Martin Stone du *Suburban* félicite M. Fortier et traite les libéraux de «lapins terrifiés». Puis, c'est ce même hebdo qui rit le dernier avec un mini-reportage sur M. Herbert Marx.

Déjà vertement critiqué d'avoir voté pour la motion de censure, le ministre «anglo» assistait dernièrement à un souper dans son comté de D'Arcy McGee. Au vestiaire, sans mot dire, on a accroché son manteau sous l'étiquette 101.

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» - Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

RENSEIGNEMENTS	285-7272	
ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES
PROMOTION	285-7100	Détailants 285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Presse 285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages 285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations 285-7320

ARTS ET SPECTACLES

■ Le département de danse de l'UOAM présente, le vendredi 8 avril et le samedi 9, à 20 h 30, une oeuvre originale du chorégraphe Bill James, « Creuser jusqu'en Chine ». C'est à la salle Marie-Gérin-Lajoie, 405 est, rue Sainte-Catherine. L'entrée est gratuite.

■ Cinémaniac de l'UOAM projette, le lundi 11 avril, à 20 h 45, à la salle Claude-Jutra de la Cinéma-thèque québécoise, 335 est, boulevard de Maisonneuve, « Blow-up » d'Antonioni. L'entrée coûte \$2 aux étudiants et aux membres du club, et \$3 au grand public.

■ Le Planétarium Dow, du Service des loisirs de Montréal présente jusqu'au dimanche 19 juin un spectacle intitulé « La vie dans l'univers de Darwin ». Il montre que l'évolution de la vie sur les autres planètes devrait être calquée sur celle que nous avons connue sur Terre. L'horaire en français est le suivant : du mardi au vendredi 13 h 30 et 20 h 30; le samedi 14 h 15, 16 h 30 et 20 h 30; le dimanche 13 h, 15 h 30, 16 h 30 et 20 h 30. Les droits d'entrée sont de \$3 pour les personnes de 18 ans à 64 ans, et de \$1,50 pour les personnes de 5 ans à 18 ans et de 65 ans et plus. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 5 ans. Le spectacle gratuit « Le ciel ce soir » a lieu tous les lundis en français, à 20 h 30. Le Planétarium Dow est au 1000, rue Saint-Jacques (station de métro Bonaventure). Renseignements : 872-4530.

■ « Ciné-Groulx » présente, le mercredi 13 avril, le film « Les ailes du désir » à 20 h, à l'auditorium du collège Lionel-Groulx, 100, rue Duquet, à Sainte-Thérèse. L'entrée coûte 3 \$. Renseignements : 430-3120, poste 340.

■ Le Caf'tiers (café de solidarité internationale), 4837, avenue du Parc (coin Villeneuve — métro Place-des-Arts et autobus 80 ou 129) présente, le vendredi 8 avril, à 20 h 30, « Le chaînon manquant », un dessin animé sur l'évolution de l'humanité. Le lendemain, samedi 9 avril, à 21 h, il fait place à la musique d'Amérique du sud, avec Francisco Montes De Oca et Rorque Carballo. Dans les deux cas, on demande une contribution volontaire. Dimanche, 10 avril, brunch dominical à midi: plats de divers pays préparés par des bénévoles du Caf'tiers (\$6 pour les adultes et \$3 pour les enfants). Le mercredi 13 avril, à 19 h, soirée libre, consacrée à la musique et aux jeux de société. Le jeudi 14 avril, à 19 h 30, on aura le témoignage de Colombe Larivière qui arrive du Salvador et qui parlera, entre autres sujets, de villages jumelés à des villes canadiennes. La troupe de théâtre « Mise au jeu » du Caf'tiers offrira quelques numéros dont « La Propriété ». Entrée libre le mercredi et le jeudi. L'établissement est ouvert du mercredi au dimanche de 11 h à 23 h. Les profits servent à financer des projets dans le tiers monde, en particulier ceux de Développement et Paix. Renseignements : 270-5336 ou 495-2349.

■ Cammac (Les Musiciens amateurs du Canada) invite chanteurs et instrumentistes amateurs à une lecture des *Vêpres solennels* de Mozart, le dimanche 10 avril, à 15 h, à la salle de l'église Saint-Matthias, à l'angle de la Côte-Saint-Antoine et Westmount. La direction sera assurée par Stephen Crisp. L'entrée est gratuite. Renseignements : Edgar, au 352-7499.

■ Le jeudi 14 avril, à 20 h 30, le quintette à vent Pentaèdre se produit à l'auditorium Maxwell-Cummings du Musée des beaux-arts de Montréal, 1379 est, rue Sherbrooke. Les billets sont en vente à l'accueil du musée, au prix de \$8 pour le grand public et de \$5 pour les étudiants, les amis du musée et les personnes de 65 ans et plus. Renseignements : 285-1600.

■ L'Atrium de la Maison Alcan, 1188 ouest, rue Sherbrooke présente un concert de Ruth Hoffman, violon, et Heather Toews, piano, le vendredi 8 avril, de 12 h à 13 h 30. L'entrée est gratuite.

■ Le Centre culturel Jacques-Ferron de la ville de Longueuil, ouvre ses portes ces jours-ci. Le samedi 9 avril, de 14 h à 17 h, ateliers de bricolage artistique de jeunes de tous les âges et d'adultes. Le dimanche 10, de 14 h à 17 h, ateliers d'artistes (5 peintres) et atelier de créativité-dessin pour tous. Le mardi 12 avril, à 19 h 30, concert d'élèves de guitare classique. Le mercredi 13 avril, à 19 h 30, concert d'élèves de flûte à bec. Renseignements : 848-8610.

■ Les Ateliers d'éducation populaire, 1200 est, rue Laurier (271-4084), organisent, le samedi 9 avril, une journée d'exposition de spectacle et de danse. Exposition et mini-atelier de 13 h 30 à 16 h 30; chant chorale, parade de mode et théâtre de 18 h 30 à 21 h; danse à partir de 21 h. L'entrée coûte \$2,50; les billets sont en vente aux Ateliers. À cette occasion, le Vest'hier (boutique-bazar) sera ouvert l'après-midi. Renseignements : 596-4477.

■ Le Centre communautaire de loisir de Côte-des-Neiges, en collaboration avec l'Association des Immigrants latino-américains de Côte-des-Neiges, invite le grand public à une fête latino-américaine, le vendredi 8 avril, à partir de 19 h 30 : cinéma, exposition, goûter et danse. L'entrée est gratuite, comme d'ailleurs la garderie disponible sur place. C'est au Centre même, 5347, chemin de la Côte-des-Neiges. Renseignements : 733-1478 ou 737-3642.

■ Le Groupe electro-acoustique de Concordia présente un concert le jeudi 14 avril, à 20 h 15 au Campus Ouest (Loyola), 7141 ouest, rue Sherbrooke (station de métro Vendôme; autobus 105). Entrée libre. Renseignements : 848-4706.

LES CONCERTS DU CONSERVATOIRE

Le conservatoire est au 100 est, rue Notre-Dame (Édifice Ernest-Cormier). L'entrée à tous ces concerts est gratuite.

● Le dimanche 10 avril, à 14 h, à la Maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce, 3755, rue Botrel, ensemble de guitares de la classe de Jean Vallières.

● Le dimanche 10 avril, à 14 h, à la Maison de la culture La Petite Patrie, 6707, rue De Lorimier, élèves de la classe de musique de chambre et de la classe de piano de Lise Boucher.

● Le dimanche 10 avril, à 15 h, au Jardin Botanique de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke, Michel Harrison, pianiste de la classe de Raoul Sosa.

● Le lundi 11 avril, à midi, dans la série *Musique en sandwich*, salle Germaine-Malepart du Conservatoire, Sonia Giudice, hoboïste de la classe de Bernard Jean.

● Le mardi 12 avril, à midi, dans la série *Musique en sandwich*, salle Germaine-Malepart du Conservatoire, Stéphane Pichet, tubiste de la classe d'Alain Cazes.

● Le mardi 12 avril, à 20 h, à la salle Gabriel-Cusson du Conservatoire, quintette de cuivres de la classe de Joseph Zushin.

● Le mercredi 13 avril, à 20 h, à la salle Gabriel-Cusson du Conservatoire, Ricardo Diano, trumpetiste de la classe de Jean-Louis Châtel.

● Le jeudi 14 avril, à midi, dans la série *Musique en sandwich*, salle Germaine-Malepart du Conservatoire, élèves de la classe de piano de Madeleine Bélanger.

● Le jeudi 14 avril, à 20 h, à la salle Gabriel-Cusson du Conservatoire, élèves de la classe de musique de chambre de Bernard Jean.

● Le vendredi 15 avril, à midi, dans la série *Musique en sandwich*, salle Germaine-Malepart du Conservatoire, élèves des classes d'alto et de musique de chambre de Robert Verrebes.

● Le vendredi 15 avril, à 20 h, à la salle Germaine-Malepart du Conservatoire, trois guitaristes de la classe de Jean Vallières : Michel Beauchamp, Claude Chauvette et Jacques Tremblay.

EXPOSITIONS

■ Une exposition de calligraphie se termine le dimanche 17 avril, au Vieux Presbytère, au 15, rue des Peupliers, à Saint-Bruno. L'exposition est ouverte de 13 h à 16 h 30. Pendant l'exposition, il y aura des démonstrations de certaines techniques de calligraphie.

■ La Bibliothèque de Greenfield Park présente des oeuvres du peintre Hans Van Der Aa et du sculpteur Patrick Roy, au 225, rue Empire (au coin de la rue Churchill). L'exposition poursuit jusqu'au mardi 26 avril. Les heures d'ouverture de la galerie sont de midi à 17 h et de 19 h à 21 h le lundi, le mardi et le jeudi, de midi à 17 h le vendredi, et de 10 h à 15 h le samedi. La galerie est fermée le dimanche.

■ Le Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux, 7644, rue Édouard, à LaSalle, reunit dans une seule exposition des oeuvres de 23 artistes aux tendances les plus récentes dans l'art figuratif. Le Centre est ouvert du lundi au vendredi, de 12 h à 20 h, et le samedi et le dimanche de 22 h à 17 h. Renseignements : 367-5000.

■ Le Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux, 7644, rue Édouard, à LaSalle, reunit dans une seule exposition des oeuvres de 23 artistes aux tendances les plus récentes dans l'art figuratif. Le Centre est ouvert du lundi au vendredi, de 12 h à 20 h, et le samedi et le dimanche de 22 h à 17 h. Renseignements : 367-5000.

■ La Maison Andre-Benjamin-Papineau, 5475 ouest, boulevard Saint-Martin, Laval, inaugure le dimanche 9 avril une exposition consacrée à « La forme et ses multiples expressions ». La maison historique est ouverte le samedi et le dimanche de 13 h à 17 h. Renseignements : 681-1157

■ La Galerie Port-Maurice de Saint-Leonard, 8420 boulevard Lacordia, expose les oeuvres du maître-verrier Detlef Gotzens. Le mercredi 13 avril, il y aura rencontre avec l'artiste qui projettera un diaporama de ses travaux et expliquera la technique du vitrail, à 19 h 30. Il est nécessaire de retenir une place pour cette rencontre, en téléphonant au 328-8514.

■ A La Galerie de l'Université de Montréal, 2332 boulevard Édouard-Montpetit, sont regroupées plus de 40 photographies choisies lors du concours interuniversitaires de sept universités. La Galerie est ouverte du lundi au vendredi de 10 h à 13 h et de 16 h à 20 h, et le dimanche de 13 h à 17 h 30.

■ L'Association des numismates et philatélistes de Boucherville tient son exposition annuelle ce week-end, de 10 h à 18 h samedi et de 10 h à 17 h dimanche, à la polyvalente de Montagne, 955 rue Montarville, Boucherville. Selon la tradition, il y aura encan de monnaies et de timbres à 14 h samedi et à 13 h dimanche. Renseignements : Serge Laramée, 655-9134.

■ La galerie du Centre culturel de Saint-Lambert tient une exposition intitulée « Regard sur la nature », réunissant des oeuvres d'Odette Breuskin Vancaenen, jusqu'au 27 avril. La galerie est ouverte du mardi au vendredi de 12 h à 17 h et de 19 h à 21 h, ainsi que le dimanche de 13 h à 17 h. Renseignements : 671-5563.

■ Les étudiants des classes de sculpture sur pierre de l'université du Québec à Montréal exposent leurs oeuvres jusqu'au 17 avril, dans le foyer du studio-théâtre Alfred-Laliberté du pavillon Judith-Jasmin de l'UOAM (entrée de Maisonneuve et Saint-Denis). On peut visiter tous les jours, de 11 h à 21 h.

CONFÉRENCES

■ Dans la série des conférences Air Canada, la revue d'art contemporain *Parachute* présente une conférence en anglais, le mercredi 13 avril, à 18 h, à l'auditorium Maxwell-Cummings du Musée des beaux-arts de Montréal, de Douglas Crimp, éditeur du magazine *October*, de New York. Cette causerie fait partie de la série sur les musées de l'avenir.

■ La causerie mensuelle de la Société d'horticulture et d'écologie de Laval a lieu le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h 30, au Centre communautaire Montrougeau, salles A et B, 725 Montée Montrougeau, dans le quartier Fabreville. Elle s'adresse d'abord à la population de l'Ouest de Laval. Le sujet du mardi 12 avril est « L'aménagement paysager », par Jacques Gagnon. L'entrée est gratuite pour les membres, et de \$2 pour les autres. Renseignements : 437-4675 ou 437-5700.

■ Le Forum des citoyens âgés de Montréal organise une conférence sur « Les options de logements pour les personnes âgées ». Elle sera prononcée par John Bradley, le lundi 11 avril, à 13 h 30, à la salle Molson de l'Ambulancier Saint-Jean, 405 est, boulevard de Maisonneuve. L'entrée est gratuite. Renseignements : 937-7401.

■ Le Collège Montmorency, 475, boulevard de l'Avenir, à Laval, offre la semaine prochaine les conférences suivantes : le lundi 11 avril, « Choix de carrières », le mardi 12 avril « Créativité: Monsieur et Madame tout-le-monde créateur »; le mercredi 13 avril (avec reprise le mercredi 20) « Mieux fonctionner avec les audits et les visuels »; le jeudi 14 avril « l'Ouest des États-Unis et du Canada »; le vendredi 15 avril « Développer sa concentration ». Il est préférable de s'inscrire et de retenir une place. Renseignements : 667-3714.

■ La Société d'étude et de conférences, section de Montréal, présente à ses membres et au grand public une conférence du comédien et mélomane Edgar Fruitier, intitulée « Nuit, sommeil et mort dans la musique », le mardi 12 avril, à 14 h, à la salle de la Bibliothèque Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis. L'entrée est gratuite. Renseignements : 252-3000, poste 3709.

■ Yves Landry, historien et démographe, est invité de la Société généalogique canadienne-française, le mercredi 13 avril, à 20 h, à la salle Sainte-Bibiane, 3301, rue Dandurand, à Saint-Michel. Il a choisi comme sujet « Généalogie, démographie et histoire, les travaux du programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal ». L'entrée est gratuite. Renseignements : 276-3860.

■ La Société historique du Marigot invite le grand public à sa réunion régulière où l'écrivain Louis Caron sera conférencier invité, le lundi 11 avril, à 20 h, à la salle numéro 2, Cathédrale Saint-Antoine de Longueuil, rue Saint-Charles, à l'angle du Chemin de Chambly. Son sujet est « Comment un écrivain puise aux sources de l'histoire et de la géographie locales pour constituer la matière de son oeuvre littéraire ». Renseignements : 677-4573.

■ La Faculté de théologie de l'Université de Montréal, en collaboration avec les Éditions Bellarmin, invite le grand public à une conférence de M. André Paul, intitulée « Littérature juive des époques hellénique et romaine et la lecture de la Bible », le jeudi 14 avril, à 20 h 30, au pavillon 3200 de l'Université, 3200, rue Jean-Brillant, salle C2325. L'entrée est gratuite.

RÉUNIONS ET RENCONTRES

■ Le Club des lecteurs de la Bibliothèque municipale de Longueuil a pour sujet, à sa réunion du lundi 11 avril, « Les femmes qui aiment trop », de Robin Norwood. La rencontre est à 19 h 30, au Centre culturel Jacques-Ferron, 100 ouest, rue Saint-Laurent, Longueuil. Elle est animée par Yvon Richard. Renseignements : 646-8633.

■ Le groupe Nature et patrimoine, organisme sans but lucratif, prépare, pour les personnes intéressées, une excursion de deux jours, du mercredi 20 avril au samedi 23, au parc national de la Pointe-Pélee, à l'extrême sud de l'Ontario, pour l'observation des migrations printanières de 340 espèces d'oiseaux et visiter les sentiers et les marais de ce magnifique parc. Le programme comprend l'hébergement pour deux soirs. Un naturaliste spécialiste accompagnera les participants. La date limite de l'inscription est le vendredi 15 avril. Renseignements et réservations : 681-1303.

■ Spirale-Amitie, association sans but lucratif pour personnes seules, convie ses membres et les personnes intéressées à se joindre à eux à une soirée dansante, le samedi 9 avril, à 20 h 30, à l'hôtel *Le Meridien*, au complexe Desjardins. Exceptionnellement, les cartes de membre de toutes les autres associations pour personnes seules sont acceptées. Le dimanche 10 avril, à 15 h 30, à la chapelle Saint-Louis, 4230, rue Drolet, concert de musique religieuse. Entrée gratuite. Le mardi 12 avril, à 20 h, à l'hôtel *Le Meridien*, salle Amphithéâtre, conférence de M. Stéphane Vain intitulée « Demystification du Shiatsu ». Spirale-Amitie organise chaque mois une quarantaine d'activités diverses (conférences, danses, soupers, brunches, concerts, sports, etc.). Renseignements (répondeur) : 381-6971, ou 642-3637.

■ Le « Gourmet-Rendez-Vous », club pour gourmets célibataires, se reunit, pour son tournoi de tennis et buffet dansant, au Tennis Saint-Laurent, 1700, rue Jules-Poitras, Saint-Laurent, le samedi 9 avril. De 17 h à 20 h, tournoi à la ronde; à 19 h, cocktail facultatif; à 20 h 30, buffet. Réservations : Aline Hooper, 335-1494.

■ La Société d'horticulture et d'écologie de Laval invite ses membres et le grand public à une causerie sur l'aménagement paysager, le mardi 12 avril, à 19 h 30, au Centre Montrougeau, salles A et B, 725, Montée Montrougeau, Laval (quartier Fabreville). L'entrée coûte \$2 aux non-membres. Stationnement gratuit. Renseignements : 681-4824.

■ L'Association parents uniques organise une soirée d'information sur les vacances, pour les femmes qui souhaitent passer des vacances dans une atmosphère de famille, qui songent à l'hébergement dans une ferme, etc. Cette soirée a lieu le lundi 11 avril, à 19 h 30, à 333, boulevard Sainte-Rose, Laval. Il est préférable de s'inscrire en téléphonant au 622-0524. D'autre part, l'Association prépare une journée à la cabane à sucre, le samedi 16 avril. Le départ est prévu à 10 h 45. Le prix est de \$12,50 pour les adultes, \$6,50 pour les enfants de 7 à 11 ans et de \$4,50 pour les enfants de 2 à 6 ans. Ce prix comprend le transport par autobus, le repas et la tire. Réservation obligatoire, au 622-0524.

■ Monovie Ahuntsic, association qui regroupe des personnes séparées, célibataires ou veuves, invite les personnes intéressées à venir rencontrer son nouveau conseil d'administration, le samedi 9 avril, à 19 h, puis à rester sur place pour une danse, avec musique, animation cours de danse et goûter à la fin de la soirée. L'admission à la danse coûte \$7 pour le grand public et \$5 pour les membres. Le local du groupe est au 1161 est, boulevard Henri-Bourassa. Renseignements : 388-9664 (répondeur).

■ Le Regroupement des séparés et divorcés de l'Ouest invite les personnes intéressées à son prochain café-rencontre, le lundi 11 avril,

MAISONS DE LA CULTURE

CÔTE-DES-NEIGES

5290, ch. de la C.-des-Neiges (872-6889)

■ Exposition : regroupement d'oeuvres de onze femmes artistes québécoises sous le thème « Femmes de paroles et écologie », jusqu'au dimanche 10 avril.

■ Exposition : Du mardi 19 avril au dimanche 15 mai, oeuvres figuratives de Pierre Petel, regroupées sous le titre « Regards sur le monde ». (Le mardi 19 avril, Pierre Petel chante ses chansons.)

■ Musique : Le mardi 12 avril, à 20 h, Wondeur Brass, groupe de musique actuelle, présente « Simonade, reine des esclaves ».

■ Variétés : Le mardi 18 avril, à 20 h 30, Pierre Petel présente ses chansons. (Pierre Petel expose jusqu'au dimanche 15 mai.)

MAISONNEUVE

4120 est, rue Ontario (872-2200)

L'auditorium du cégep Maisonneuve est au 3800 est, rue Sherbrooke.

L'édifice du Marché Maisonneuve est au 4375 est, rue Ontario.

Jardin Botanique, 4101 est, rue Sherbrooke.

■ Musique classique : Le dimanche 10 avril, au Jardin botanique, concert du Conservatoire de musique du Québec à Montréal (classe de piano).

■ Musique classique : Le dimanche 17 avril, à 10 h 30, au Jardin botanique, concert de l'ensemble Arion.

■ Musique classique : Le dimanche 17 avril, à 15 h, au Jardin botanique, concert du Conservatoire de musique du Québec à Montréal (classe de violon).

■ Musique classique : Le dimanche 24 avril, à 15 h, au Jardin botanique, concert du Conservatoire de musique du Québec à Montréal (classe de piano).

■ Variétés : Le vendredi 15 avril, à 10 h 30, à l'édifice du Marché Maisonneuve, Pascal Normand fait une rétrospective de la chanson québécoise.

■ Variétés : Le vendredi 15 avril, à 21 h, à l'édifice du Marché Maisonneuve, spectacle de Jim Zeller, harmonica.

■ Variétés : Le vendredi 22 avril, à 10 h 30, « Le Choeur des artistes », sous la direction d'André Lejeune.

■ Danse : Le mercredi 4 mai, à 20 h, les apprentis et boursiers de l'école de danse Eddy Toussaint.

■ Danse : Le mercredi 13 avril, à 20 h, au cégep Maisonneuve, Martine Epoque, fondatrice du groupe Nouvelle Aire, donne, avec des danseurs de sa troupe, un spectacle de danse contemporaine, deux chorégraphies inspirées du « Sacre du printemps » de Stravinsky, et du célèbre « Bolero » de Ravel.

■ Cinéma : Le mardi 12 avril, à 19 h et à 21 h, au cégep Maisonneuve, « Ma vie de chien », un film sur la difficulté de grandir. Animation par André Giguère.

■ Conférence : Le mardi 19 avril, à 19 h 30, au cégep Maisonneuve, conférence et lancement d'un livre, par Louis Bélanger, professeur de psychologie.

■ Conférence : Le mercredi 20 avril à 19 h 30, au cégep Maisonneuve, conférence sur le stress, par Hélène Boulay, psychologue.

à 19 h 30, au CLSC, 13800 ouest, boulevard Gouin, Pierrefonds. Le conférencier invité est André Levesque dont la présentation a pour titre « M'entends-tu, quand je te parle ? » (sur la communication et l'écoute). L'entrée coûte \$2 pour les membres et \$3 pour les autres. Le dimanche 10 avril, à 15 h 30, Monovie présente un couple de danseurs espagnols, et projette un vidéo sur l'Espagne. L'entrée est gratuite. L'organisme prépare un marche aux puces pour les samedi et dimanche 14 et 15 mai.

■ Le Mouvement porte ouverte s'adresse aux veuves et aux veufs qui veulent sortir de leur solitude en vivant, avec d'autres, une fin de semaine intensive. Il ne s'agit pas d'une expérience de groupe, mais de la démarche de personnes qui cherchent à accepter leur situation, à s'aimer elle-mêmes et à profiter de la vie. Une fin de semaine est prévue pour les 13, 14 et 15 mai; on doit s'inscrire avant le 21 avril, en communiquant avec Germaine Morin, au 521-2477.

■ Pour marquer le 25e anniversaire de sa fondation, le service des Loisirs de Saint-Fabien a demain, samedi 9 avril, un casino. Le cocktail est à 19 h 30 et le casino à 20 h 30. C'est à la salle Saint-Fabien, 6455, rue de Renty. L'entrée coûte \$15 et les billets sont en vente au presbytère de la paroisse.

■ Deux soupers-rencontres, pour les personnes seules, le vendredi soir, 19 h 30 et le samedi soir 18 h 30. Dans le premier cas, c'est une rencontre avec causerie et danse, pour toutes les personnes qui cherchent à faire de nouveaux amis. C'est au restaurant *Pavillon des Gourmets*, 5680, boulevard des Laurentides, Laval (quartier Auteuil). L'autre d'invitation s'adresse aux personnes de 25 ans et plus. Il s'agit aussi d'une rencontre avec causerie, au restaurant *Le Calumet*, 2025, rue Masson (au coin de la rue De Lorimier. Renseignements, dans les deux cas : 478-5730

■ Jass Inc., club social et sportif pour les personnes seules qui veulent se faire des amis, organise, tous les samedis, une *marche de sante et d'amitié* sur le Mont-Royal, d'une durée d'environ une heure et demie (départ à 14 h à l'angle du boulevard Mont-Royal et de l'avenue du Parc, coin sud-ouest). Après la marche, souper et danse à la brasserie *Les Fortifications*, 262 est, rue Saint-Paul, à 18 h. Randonnée pedestre, velo et café-rencontre tous les dimanches. Cinéma le mardi et jazz le jeudi. Golf, tennis et théâtre d'été. Jass est membre de la Fédération québécoise de la marche et de la Fédération québécoise du badminton. Renseignements : 388-8727 (répondeur).

■ Des soupers-rencontres avec causerie et danse sont organisés à l'intention des personnes seules de 25 ans et plus qui veulent se faire des amis ou rencontrer l'âme-sœur, le vendredi soir à 19 h 30, au restaurant *Le Pavillon des gourmets*, 5680, boulevard des Laurentides, dans le quartier Auteuil de Laval, et le samedi soir, à 18 h 30, au restaurant *Le Calumet*, 2025A, rue Masson (au coin de la rue De Lorimier). Renseignements : 478-5730.

■ Les personnes seules sont conviées à un souper-rencontre avec danse. L'invitation s'adresse aux hommes et aux femmes qui veulent se faire des amitiés et échanger sur un thème convenu. Ces personnes sont attendues le vendredi 8 avril, à 19 h, au restaurant *Rosaline*, 7077, boulevard Newman (carrefour Angrignon) à LaSalle (station de métro Angrignon). Renseignements et réservations : Françoise, au 365-4559.

■ Le groupe de soupers-rencontres L'Évasion invitera tous les vendredis soirs, à partir du vendredi 15 avril, à 19 h, les personnes seules, hommes et femmes, de 30 ans et plus, qui veulent se faire de nouveaux amis, au restaurant *Rustik*, à Châteauguay. Un buffet gastronomique sera offert en guise de bienvenue et la soirée se terminera pas une danse au même endroit. Renseignements et réservations : 371-0612.

MARIE-UGUAY

6052, boulevard Monk (872-2044)

■ Exposition : jusqu'au mercredi 27 avril, peintures et dessins de Jacques Lafontaine.

■ Musique classique : Le mercredi 27 avril, à 20 h, recital de la pianiste Elise Desjardins.

■ Danse : Le mercredi 13 avril, à 20 h, Louise Bedard donne un spectacle de danse contemporaine.

■ Cinéma : Le dimanche 17 avril, à 14 h, « Le bal », d'Ettore Scola.

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

3755, rue Botrel (872-2157)

■ Exposition : jusqu'au dimanche 1er mai, « Il était une fois des arbres », un ensemble de photographies de Normand Jacob.

■ Musique classique : Le mercredi 20 avril, à 20 h, l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal présente des extraits de « La Bohème » de Puccini.

■ Jazz : Le mardi 26 avril, à 20 h, le groupe *St.Jak Quartet On/Off*.

■ Spectacle pour enfants : Le samedi 23 avril à 14 h, « Le carnaval des animaux », spectacle de marionnettes par le Théâtre de Zef, pour les enfants.

■ Variétés : Le jeudi 14 avril, à 20 h, spectacle en solo de danse et de mime, de Dulinée Langfelder.

■ Théâtre pour enfants : Le samedi 30 avril, à 14 h, « Les enfants n'ont pas de sexe », par le Théâtre de carton, pour les enfants.

■ Cine et video : Le samedi 9 avril, à 14 h, « Fievel et le Nouveau Monde », vidéo française, et « An American Tail », film américain.

■ Cinéma : Le samedi 16 avril et le dimanche 17, à 14 h, « Kenny », film de Claude Gagnon.

LA PETITE PATRIE

6707, avenue de Lorimier (872-1730)

Patro Le Prevost, 7355, avenue Christophe-Colomb

■ Exposition : Du dimanche 10 avril jusqu'au dimanche 1er mai, deuxième Biennale nationale de dentelle contemporaine. Vernissage le dimanche 10 avril à 15 h.

■ Musique classique : Le dimanche 10 avril, à 14 h, concert du Conservatoire, par la classe de musique de chambre de Lise Boucher.

■ Musique classique : le dimanche 17 avril, à 14 h, la production de l'Atelier Lyrique de l'Opéra de Montréal qui n'avait pu être présentée en février, à cause d'une malentendue panne de courant, sera enfin donnée. La direction musicale est assurée par Raffi Armenian, et Michael McMahon est au piano. Le programme est le suivant : des extraits de *Faust* de Gounod, les deuxième et troisième acte de *La Bohème* de Puccini, avec costumes et accessoires, *Les contes d'Hoffmann*, d'Offenbach, un air de *Lucia di Lammermoor* de Donizetti, et le deuxième acte de *Die Fledermaus* de Johann Strauss. Les billets émis pour la première représentation sont valides; on peut se procurer des laissez-passer à la Maison de la culture.

■ Musique classique : Le dimanche 24 avril, à 14 h, l'Ensemble Arion joue des oeuvres de Kameau, Leclerc et Teleman.

■ Musique : Le dimanche 10 avril, à 20 h, Festival international des musiciens innovateurs, Joëlle Leandre, contrebasse et voix.

Pour cette rubrique veuillez faire parvenir vos lettres à: «Quoi faire»

LA PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9 au plus tard le

La Presse des Six-Douze est une initiative de La Presse / Éducation. Cette page paraissant tous les vendredis en période scolaire est réalisée par deux enseignantes du primaire: Mesdames Christiane Labrie et Christiane Paquette, d'après une idée originale de Madame Christiane Labrie. Son objectif est de permettre aux jeunes de six à douze ans de lire avec intérêt et compréhension des textes d'actualité. Les articles sont rédigés de manière à faciliter leur utilisation à des fins pédagogiques. Pour renseignements: Céline Landry (514) 285-6890

La Presse

BALDWIN
CARTIER

L'école de l'excellence

DES SIX-DOUZE

SEMAINE DU 30 MARS AU 5 AVRIL 1988



À PROPOS

Nous voici de retour des vacances de Pâques. Depuis cette fête, nous sommes à l'heure avancée, ce qui a pour effet d'allonger la clarté du jour. Profitez-en pour jouer dehors après le souper.

Nous tenons à remercier certaines écoles qui, par leur participation aux différentes activités de la page des Six-Douze, nous encouragent grandement:

Baril, Vanguard, Sainte-Odile, Pensionnat Notre-Dame-des-Anges, Saint-Georges, La Minerve, Saint-Zotique, Saint-Gérard, de Montréal, Saint-Edmond de Brossard, Émile-Nelligan de Kirkland, Mgr Papineau de Joliette, Mgr Valois de Pierrefonds, Amis-Soleils de Lavaltrie, Saint-Joachim de La Plaine, Saint-René de Mercier, Talmud Torah de Côte Saint-Luc.

Nous sommes heureuses de faire paraître dans votre page le projet formidable de l'école Le Sentier. Encore bravo!

Christiane Labrie
Christiane Paquette
Service de la Promotion
La Presse
7, rue Saint-Jacques
Montréal H2Y 1K9

JEUNES JOURNALISTES

Les chiens pitt-bulls

Depuis plusieurs mois, on entend beaucoup parler des dommages causés par les pitt-bulls. Les pitt-bulls ont attaqué plusieurs enfants. Le pitt-bull est un chien très agressif. Ce chien a été créé pour l'attaque. Il a beaucoup de pression dans les mâchoires, assez de force pour arracher un bras... Quand le pitt-bull attaque un homme, le propriétaire du chien a deux choix: il peut garder son animal et payer une amende ou il peut le faire tuer et ne rien payer.

Moi, je crois que le pitt-bull est un chien beaucoup trop dangereux. Ce chien est trop malin pour être le meilleur ami de l'homme. Je crois que le pitt-bull devrait être détruit.
David Gosselin
Kirkland

Grand lancement du livre de souvenirs à l'école Baril

Les élèves de deuxième année ont fait un lancement de livre. Les parents ont chanté sur l'air de *A la claire fontaine*.

Sylvain a lancé un livre de souvenirs en carton. Il pensait que c'était ça un lancement de livre. C'était drôle et amusant. Les enfants ont reçu et lu leur livre.

Julie Sicard
2e année
École Baril
Montréal

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans la page du 25 mars. M. Parizeau n'est pas le chef de l'opposition officielle mais bien le chef du Parti québécois.

« Le sentier » qui mène au rêve



Atchouné! Ce mot inuit, qui veut dire « au revoir », signifie maintenant beaucoup plus pour 19 enfants de l'école Le Sentier, à Sainte-Thérèse. Ces écoliers, âgés de 8 et 9 ans, ont fait un séjour dans le pays du froid, à Umiujaq, dans le Grand Nord québécois. En disant « Atchouné » à leurs nouveaux amis, ils espèrent vraiment les revoir un jour car ils les ont beaucoup appréciés...

Ce projet est né avec le départ d'une famille de l'école pour ce village inuit de 350 habitants, situé à

1280 km au nord de Montréal. La famille Bédard, dont le père est enseignant, avait gardé des liens avec ses élèves de l'école Le Sentier. Puis l'échange de lettres s'est répandu à travers Umiujaq... Les enfants de Sainte-Thérèse, guidés par leur professeur France Mainville, ont donc préparé un projet qui leur permettrait de rendre visite aux Inuit. Leur rêve s'est réalisé le 23 mars. Après avoir étudié pendant des mois les coutumes esquimaudes, ils ont pu les vivre sur place. Ils ont tout d'abord été ravis de l'accueil des gens qui « se ressemblent tous » comme le dit Marie-Eve Dubois. Ils tentaient fébrilement de tout imprimer dans leur mémoire... les arbres qui sont si petits dans ce climat glacial, les repas que l'on prend assis sur le sol, le caribou que l'on mange cru, une longue promenade en traîneau tiré par une motoneige. Ils ont participé à la construction d'un igloo. Ils ont chassé et pêché avec les Inuit.

Mais ce qui est resté avant tout dans leur mémoire, c'est la chaleur de ces gens du froid... qu'ils espèrent bien revoir...

NATURELLEMENT...



d'espèces de plantes et d'animaux menacées d'extinction, à 31, celui des espèces menacées, et à 60, celui des espèces rares.

Les espèces menacées d'extinction sont celles dont la situation est critique; si rien n'est fait, elles disparaîtront prochainement. Tout le monde peut faire quelque chose pour la conservation des habitats fauniques. La plupart du temps, l'aide qu'on peut apporter à la faune peut être individuelle ou collective. D'après Mme Sauvé, chercheur de l'Université du Québec à Montréal, les systèmes scolaires primaire et secondaire québécois sont très lents à intégrer, dans leurs programmes, les questions de la protection de l'environnement et de la qualité de la vie.

Du 10 au 16 avril aura lieu la Semaine de la conservation de la Faune. Pour mieux nous situer, mentionnons que la faune est l'ensemble des animaux et la flore est l'ensemble des plantes d'un pays ou d'une région.

Il faut qu'il y ait des habitats suffisamment nombreux et convenables pour assurer la survie des espèces animales ou végétales. Trouver et protéger ces habitats sont les tâches les plus délicates du moment.

Qu'est-ce qu'un habitat pour un animal?

L'habitat comprend la nourriture, l'eau, un abri ou un couvert et un espace adapté à ses besoins. L'habitat des animaux a des traits communs avec celui des humains, mais de nombreux animaux ont besoin d'un espace extérieur beaucoup plus vaste.

De nos jours, la réduction ou la destruction des habitats, les substances chimiques et les perturbations causées par les humains sont les plus grandes menaces de disparition de certaines espèces. En 1987 on établissait à 37 le nombre

Ouf! Je ne suis pas une espèce en voie de disparition. Je ne suis pas un humain non plus mais si j'en étais un, je signalerais les cas de pollution. Je ramasserais aussi les déchets et je me joindrais à vous pour conserver la faune et la flore. Ma petite contribution à moi, c'est de vous y faire penser.



Les séries éliminatoires sont en marche!



Les séries éliminatoires de hockey, saison 87-88, ont débuté mercredi. Pendant que les Nordiques cherchent leurs erreurs, les Canadiens affrontent les Whalers de Hartford, dans la division Adams. Ces deux équipes s'opposent pour la troisième fois en séries éliminatoires. En 1980 les Canadiens l'ont emporté facilement mais en 1986, ils ont dû disputer les sept matchs réglementaires avant de l'emporter. Le Canadien a connu une très bonne saison. Les gardiens Hayward et Roy

semblent prêts à défendre leur club très efficacement.

Enfin Stéphane Richer est en excellente forme. Il a fait ses preuves lors de la rencontre de dimanche contre Buffalo... en enfilant ses 49e et 50e buts.

Stéphane, à 21 ans, est le plus jeune joueur à avoir compté 50 buts en une saison. Les derniers joueurs du Tricolore à avoir marqué 50 buts en une saison sont Guy Lafleur et Pierre Larouche durant la saison 79-80.

TOUT SIMPLEMENT

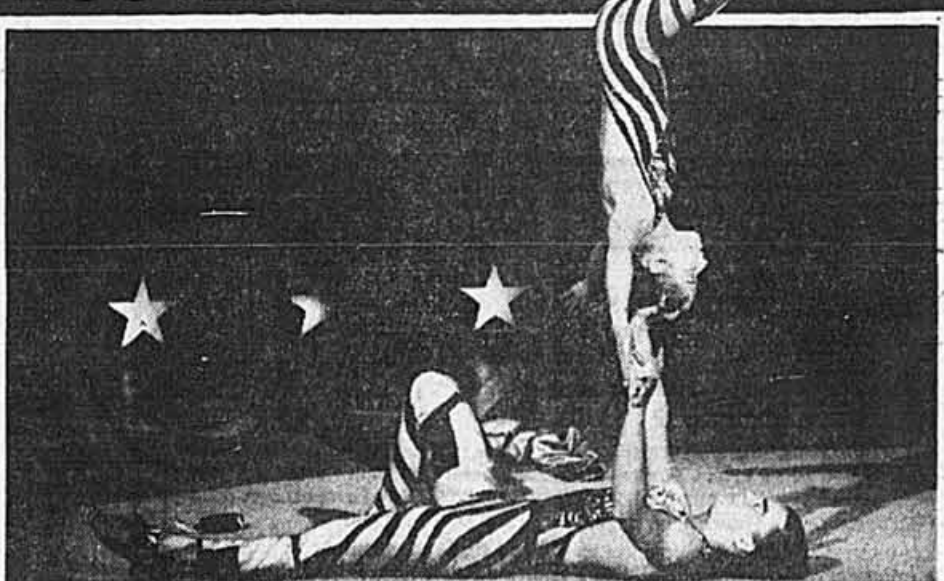


Tony « Buzz » Aliengena, âgé de 9 ans, est devenu le plus jeune pilote d'avion. Il a réussi la traversée des États-Unis en atterrissant à Bedford dans le Massachusetts. Tony pilotait un bimoteur Cessna qui appartient à son père. Il était parti de Costa Mesa, en Californie, le 31 mars, et il est arrivé à Bedford le 3 avril. Il reviendra en Californie, si tout va bien, toujours à bord de son avion.

M. Mulroney fait des changements

Le Premier ministre du Canada, Brian Mulroney, a modifié, jeudi dernier, les responsabilités de son équipe de ministres. Une dizaine d'entre eux ont changé de ministère et un député a été nommé ministre. De plus M. Lucien Bouchard, ambassadeur du Canada à Paris, a démissionné de son poste pour remplir celui de secrétaire d'État du Canada. Ces changements ont amené le transfert de M. Benoît Bouchard, ex-ministre de l'Immigration, au poste de ministre des Transports. M. Bouchard sera remplacé par Mme Barbara Mc Dougall au ministère de l'Immigration. Madame Monique Vézina occupe le poste de ministre d'État à l'Emploi et à l'Immigration. Ce seront donc ces deux femmes qui devront maintenant prendre en charge le dossier des Turcs qui sont menacés d'expulsion du Canada.

NOUVELLES EXPRESSIONS



Le Cirque du Soleil a mérité le Grand Prix du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal. Le président du Cirque, M. Guy Laliberté, a été nommé « Personnalité de la Semaine » du journal La Presse. Cette jeune

entreprise va de succès en succès depuis quelque temps, surtout aux États-Unis. On envisage même une tournée au Japon. En 1989, les Québécois reverront probablement le Cirque du Soleil dans un tout nouveau spectacle.

BONJOUR L'ÉTÉ

CKAC 97.3
LA SUPERSTATION

La Presse

Avec CKAC/73 et La Presse...
on dit BONJOUR L'ÉTÉ.
Tout un concours...
et quels prix!

Pres de
60,000\$
de super prix!

DEUX SUPER GROS LOTS

*Tous les coupons
doivent être reçus
avant le 28 avril 1988
à 17h00

Une chance de dire BONJOUR L'ÉTÉ à l'Estérel avec un chalet pour la saison et deux voitures Toyota: une Camry et une Terrell. Une deuxième chance de dire BONJOUR L'ÉTÉ chez vous avec un ensemble de patio, un barbecue au gaz propane et une piscine creusée modèle "Pearl" 16'x30' de Trévi ainsi que le terrassement de W. H. PERRON.

Remplissez le coupon et écoutez CKAC/73 à la mention de votre nom sur les ondes, communiquez à la station dans les quinze minutes qui suivent afin d'être admissible à la sélection hebdomadaire.

"Le coupon sera publié jusqu'au 27 avril prochain. Les règlements sont disponibles à CKAC/73 et à La Presse."

Retournez à:
BONJOUR L'ÉTÉ
C.P. 7272
Succ "A"
MONTRÉAL
H3C 3L4

Nom _____
adresse _____
app. _____
ville _____ code postal _____
tél. résidence _____ travail _____

MONTRÉAL C'EST SPATIAL

Dans l'intérêt de tous les Canadiens, l'agence spatiale doit être à Montréal

Le choix du site d'implantation de la nouvelle agence spatiale canadienne nous concerne tous. Il y va de l'avenir et de l'intérêt de nos enfants et de ceux de tous les Canadiens. Pour des raisons logiques, tous les milieux avisés favorisent Montréal comme emplacement futur de l'agence spatiale canadienne. Il s'agit de faire passer l'intérêt collectif avant les intérêts particuliers.

**AU-DELÀ DE TOUTES RIVALITÉS
MONTRÉAL, C'EST SPATIAL!**

Une initiative de:
La Chambre de commerce de Montréal, en collaboration avec:
Le Bureau de commerce de Montréal, CFTM-10, CKAC-Radio Cité, CJAD, CJMS-SKMF, CKVL-CKOI, CFCF-CFQR, Le Journal de Montréal, La Presse, Les Affaires, This week in Business, Finance.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DES IMMEUBLES
VENTE D'IMMEUBLE

APPEL D'OFFRES
NUMÉRO: 88-24-28

La Ville de Montréal recevra jusqu'à 12 h (heure de Montréal), le 18 mai mil neuf cent quatre-vingt-huit (1988), des soumissions pour la vente de l'immeuble ci-après identifié.

IMMEUBLE À VENDRE

Terrain vague situé du côté sud de la rue Notre-Dame, à l'ouest de la rue Saint-Augustin.

Superficie du terrain: 10 926 pieds carrés

MISE À PRIX: Taux unitaire de 12,00\$ le pied carré

Toute soumission doit, pour être valablement reçue:

- être accompagnée d'un chèque visé, d'une lettre de crédit irrévocable en faveur de la Ville de Montréal, de la part d'une institution bancaire reconnue, ou d'un bon de cautionnement représentant dix pour cent (10%) du montant de la soumission.
- se trouver physiquement, sous pli cacheté, dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Ville, entre les mains du Greffier de la Ville, à l'Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 120, Montréal, avant l'heure de midi indiquée par l'horloge qui se trouve à la vue du public dans le bureau du Greffier de la Ville. Elle sera ouverte immédiatement après au bureau du Greffier, bureau 120. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans des documents qui peuvent être obtenus au Service de l'approvisionnement et des immeubles, 507, Place d'Armes, 10^e étage, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, au prix de 50,00\$ non remboursables. Pour toute information complémentaire, communiquer avec Monsieur Serge Gascon au numéro 872-2187.

Les offres seront appréciées selon des critères sociaux, économiques et financiers. La Ville ne s'engage cependant pas à accepter aucune des soumissions et les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucun indemnité ou compensation.

Transports
Canada
Aviation

Transport
Canada
Aviation

APPEL D'OFFRES

Transports Canada lance un appel d'offres pour le projet suivant:

PROJET: QP-2175

Travaux de rénovation au Hangar des techniciens d'aviation à l'aéroport international de Montréal, Dorval, Québec.

VISITE DES LIEUX: Le 15 avril 1988 à 10 h, heure locale, au Hangar des techniciens d'aviation, route «B», aéroport international de Montréal, Dorval, Québec. Le responsable de la visite est M. Dasylla au numéro 633-3701.

EXAMEN DES DOCUMENTS: Association de la Construction de Montréal (Montréal)
Fédération de la Construction du Québec (Montréal)

DATE DE CLÔTURE: Le 28 avril 1988.

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, C.P. 550, Édifice du Dépôt régional, 1435 Cardinal, aéroport international de Montréal, Dorval, P.Q. H4Y 1B3, 633-3203, (no télex. 05-822544), seront reçues jusqu'à 15 h, heure locale à la date stipulée. Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus.

Pour être prise en considération, la soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et accompagnée de la caution précisée dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.C.M. PITRE
Directeur régional
Navigation aérienne

Le 24 mars 1988

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**
Travaux dans la ville de Boisbriand
Comité de Groulx
Appel d'offres no: 007-4-01-41-01

La construction d'une nouvelle station d'épuration comprenant des travaux de modification aux structures existantes, aménagement extérieur et divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal H3B 2N2. Tél.: (514) 397-0416.

PRIX: 75,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Boisbriand; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. régionale des Laurentides; Fédération de la construction du Québec, région Montréal; Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Boisbriand; a/s M. Clément Sauriol, directeur général, 940, Grande-Allée, Boisbriand (Québec) J7G 2J7. Le lundi 9 mai 1988 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANT: 840 000,00\$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: M. Pierre Beauregard. Tél.: (514) 397-0416.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

René Chouinard, ing.
Directeur, gestion des contrats

P-06-04-88

Construction
de défense Canada

Défence Construction
Canada

DOSSIER: SJ80010 **BFC St-Jean (C.M.R.) Québec**
Déplacement du câble d'alimentation
souterrain pour la marina

Date de fermeture: Mercredi, le 27 avril 1988

Dépôt pour documents: nil

Les soumissions, sous pli cacheté, pour le projet indiqué ci-haut, seront reçues jusqu'à 3 h, heure locale, adressées au Gestionnaire régional Politique et admin. des contrats, Travaux publics Canada, Complexe Guy-Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Tour Est, 6^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1X4.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans à Ottawa à l'adresse suivante: Construction de Défense (1951) Limitée, Immeuble Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, aile «A», 3^e étage, Ottawa, (Ontario) K1A 0K3 (téléphone 613-998-9549 ou télex 053-37263727), et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'association des constructeurs à: Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, St-Jean, notre bureau régional à Montréal ainsi qu'à l'office des Travaux Publics Canada à Montréal.

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DES IMMEUBLES

APPELS D'OFFRES

La Ville ouvrira des soumissions pour:

	Ouverture
IMPRIMANTES AU LASER	20 avril 1988
UNITÉS DE DISQUES AMOVIBLES DE TYPE «BERNOUILLI»	20 avril 1988
UNITÉS DE PRISE DE COPIES DE SÉCURITÉ	20 avril 1988
MOULAGES, ALLIAGE NICKEL-CHROME	11 mai 1988

Les devis, spécifications, clauses générales et conditions sont indiqués dans les documents de soumission que les personnes intéressées peuvent se procurer, gratuitement, à compter du 11 avril 1988 en s'adressant à monsieur Guy Hébert, directeur par intérim du Service de l'approvisionnement et des immeubles, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal. H2M 1Z4.

Pour informations: 872-1012.

Hôtel de Ville
Montréal, le 8 avril 1988

Le greffier de la Ville
MAURICE BRUNET

appel d'offres

Gouvernement
du Québec

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

LOCATION PAR SOUMISSION PUBLIQUE

Le ministère des Transports offre en location par soumission publique l'immeuble suivant:

DOSSIER 9-72-00266-1 9-85-02776-2

Un terrain vacant situé sous les voies rapides du boulevard Villa-Marie à l'intersection des rues Hadley et De Roberval portant les numéros de lot P.3561 et P.3562 du cadastre officiel de la paroisse de Montréal situé dans la municipalité de Montréal et ayant une superficie de ± 24 713,9 pieds carrés.

La durée de la location sera de 3 ans.

La valeur locative estimée est quatre cent quatre-vingt-cinq dollars (485\$) mensuellement.

Toute soumission pour être valide doit être présentée sur le formulaire de soumission inclus dans les documents de soumission.

Le ministère des Transports se réserve le droit d'annuler cet appel d'offres en tout temps avant l'adjudication et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

PERSONNE DESIRANT SOUMISSIONNER

Toute personne désirant soumissionner doit obtenir les documents de soumission en s'adressant au ministère des Transports, Service des expropriations, 255, boul. Crémazie est, 9^e étage, Montréal H2M 1L5, numéro de téléphone (514) 873-4011, en précisant le numéro du dossier ci-haut mentionné.

Un versement de 10,00\$ non remboursable, soit en argent, en chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour l'obtention des documents de soumission.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: à 14:00 heures, le 26 avril 1988, au Service des expropriations, 255, boul. Crémazie est, 9^e étage, Montréal, H2M 1L5 où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions.

Le sous-ministre,
Pierre Michoud, ing.

**Suite des Avis légaux, Appels d'offres,
Soumissions et Encans en page D 10**

Les Israéliens réclament « vengeance »

Un jeune Palestinien tué près de Beita

d'après AFP et Reuter
KARNEI SHOMRON, Cisjordanie

Un jeune Palestinien a été abattu hier par les soldats israéliens quand il a résisté à son arrestation près du village de Beita en Cisjordanie, où une adolescente israélienne avait été lapidée à mort la veille.

Des milliers d'Israéliens, parmi lesquels de nombreux colons de Cisjordanie occupée, ont convergé hier vers le cimetière de Karnei Shomron pour assister à l'enterrement de Tirza Porat, 15 ans, qui est morte mercredi sous une grêle de pierres lancées dans le village de Beita par des Palestiniens contre des adolescents israéliens de la colonie de peuplement d'Elon Moreh.

Les enquêteurs israéliens auraient découvert une balle dans la tête de la jeune fille, a indiqué une source proche des services de sécurité. Cette balle proviendrait des armes utilisées par les adultes qui accompagnaient le groupe de jeunes dont faisait partie la jeune Porat. Mais les causes du décès ne sont pas claires, les Palestiniens ne s'étant emparés des armes que lorsque les Israéliens ont été à court de munitions.

« Dieu vengera notre sang », a

déclaré le premier ministre israélien Yitzhak Shamir qui assistait aux funérailles de la jeune Porat. Plusieurs personnes l'ont interrompu aux cris de « vengeance » et « expulsions ».

L'armée israélienne a arrêté, dans la nuit de mercredi à hier, 15 habitants de Beita soupçonnés d'avoir tué à coups de pierres la jeune Israélienne, et a fait sauter les habitations de quatre Palestiniens soupçonnés d'incitation à la violence. En milieu de journée, la police détenait au total 300 habitants pour les interroger, a-t-on appris de source proche des services de sécurité.

Appuyés par des hélicoptères, des soldats israéliens ont fouillé un secteur des hauteurs environnant Beita pour retrouver une cinquantaine de jeunes habitants qui avaient pris la fuite mercredi et auraient pris part à l'attaque des jeunes Israéliens.

Ailleurs dans les territoires occupés, deux Palestiniens ont été blessés hier par des tirs israéliens, selon la radio israélienne.

Fin de la mission Shultz

D'autre part, le secrétaire d'Etat américain George Shultz termine aujourd'hui sa tournée entamée dimanche au Proche-Orient. Hier, M. Shultz a rencon-



PHOTO REUTER

Un rabbin armé d'un fusil automatique M-16 se rend aux funérailles de Tirza Porat

tré le roi Fahd d'Arabie saoudite avant de retourner à Amman, en Jordanie, pour d'ultimes entretiens avec le roi Hussein.

Il semble que la seconde tournée de M. Shultz au Proche-Orient, où il a tenté de trouver des appuis au plan de paix américain pour la région, se soit terminée sur un résultat nul.

Pour sa part, la Syrie a une

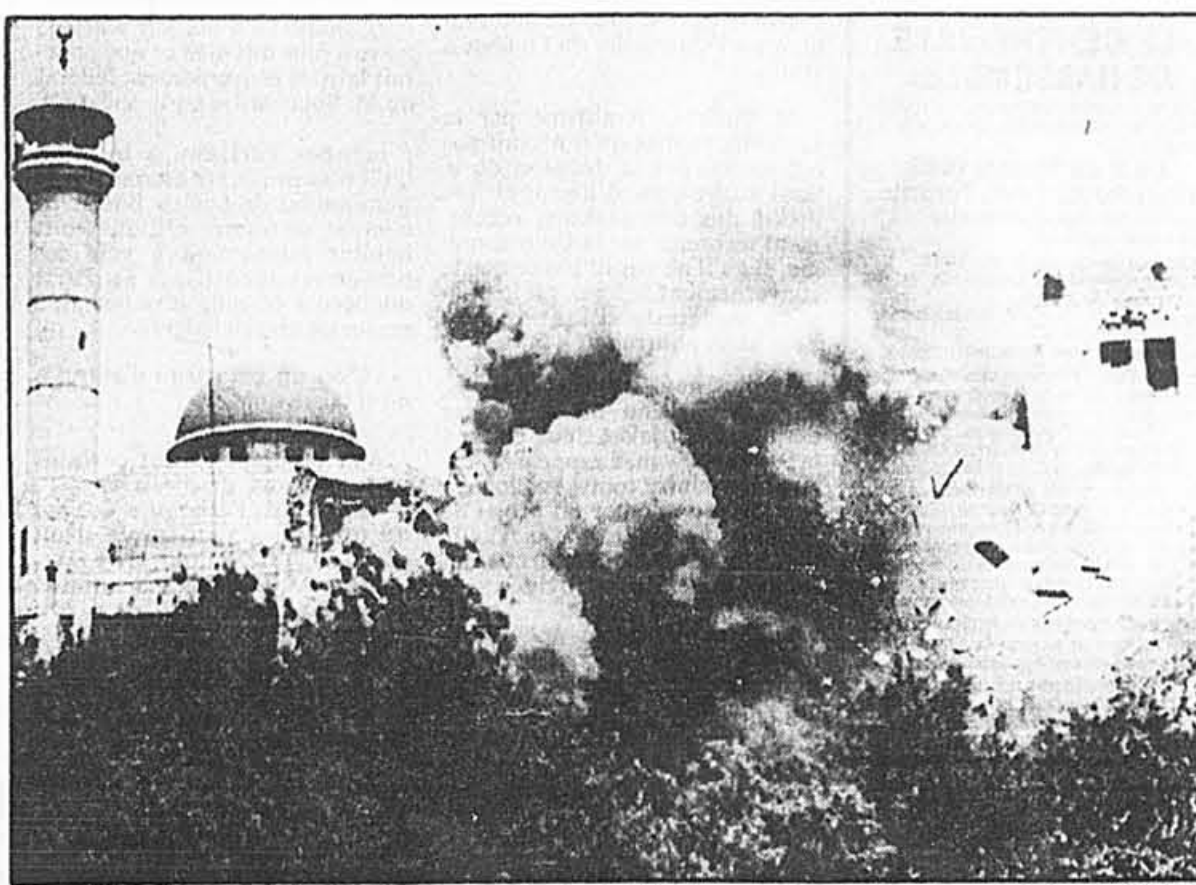


PHOTO AP

L'armée israélienne a détruit à l'explosif, hier, les habitations de Palestiniens soupçonnés d'incitation à la violence.

nouvelle fois critiqué hier cette initiative de paix américaine, un responsable du parti au pouvoir estimant qu'elle vise « à sauver Israël et à lui permettre d'étendre son hégémonie » sur le monde arabe.

À Tunis, un des principaux dirigeants palestiniens a estimé que la mission Shultz était vouée à l'échec, car « elle ne traite pas des droits nationaux du peuple palestinien » et laisse à l'écart l'OLP,

« unique représentant légitime » de ce peuple.

À Amman, on a appris que les Jordaniens avaient remis au secrétaire d'Etat un document écrit mentionnant trois points qu'ils entendent voir inscrits dans le plan de paix américain: conférence internationale « effective », représentation palestinienne et retrait d'Israël des territoires occupés en 1967.

De son côté, le chef de l'OLP,

Yasser Arafat, est arrivé hier soir à Moscou à l'invitation du gouvernement soviétique « pour une courte visite de travail », a annoncé l'agence TASS.

M. Arafat, accompagné de plusieurs membres de la direction de l'OLP, effectue sa première visite officielle en URSS depuis janvier 1983 et devrait rencontrer M. Mikhail Gorbatchev lors de sa visite de trois ou quatre jours, selon un responsable de l'OLP à Moscou.

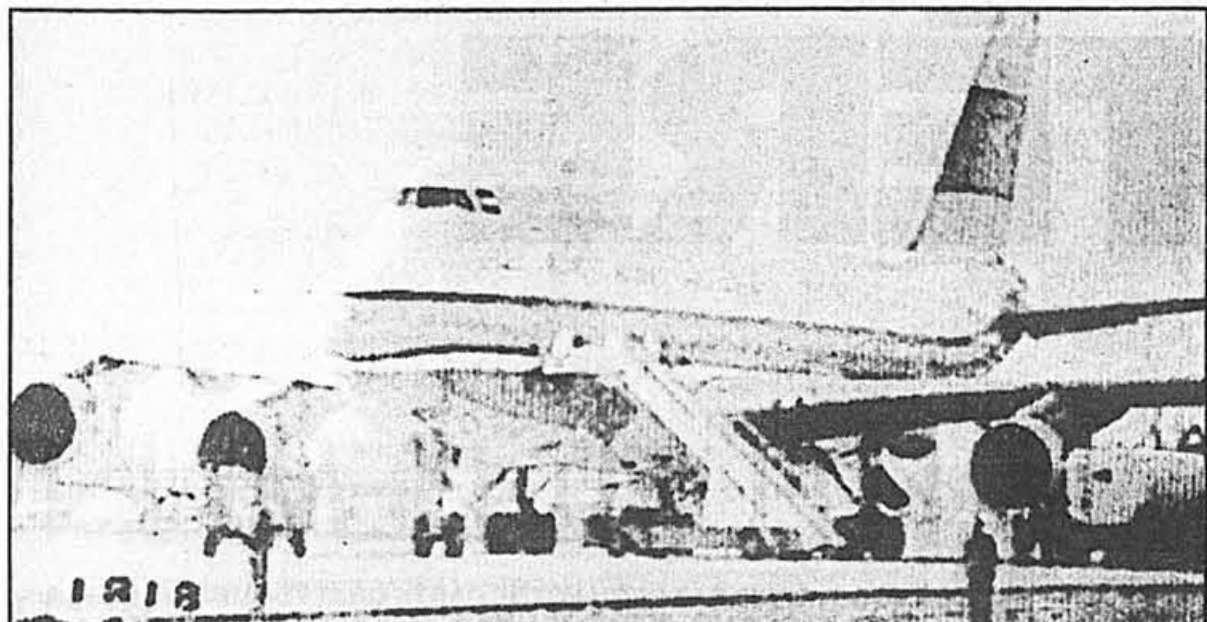


PHOTO AP

L'avion immobilisé sur l'aéroport de Mashhad.

Les pirates de l'air veulent quitter l'aéroport iranien

Cinquante-cinq passagers restent en otages

d'après AFP, UPI et Reuter
MANAMA

Les pirates de l'air qui ont détourné mardi un avion de Kuwait Airways sur l'aéroport de Mashhad, dans le nord-est de l'Iran, ont annoncé hier soir

qu'ils étaient déterminés à quitter l'aéroport pour une destination inconnue, mais qu'ils avaient décidé de reporter leur départ de six heures à la demande des négociateurs iraniens.

Les autorités iraniennes n'ont pas donné l'autorisation de décoller, a précisé l'agence iranienne

IRNA. De son côté, le gouvernement koweïtien, informé de la décision des pirates, a indiqué qu'il allait étudier la question, a ajouté IRNA.

Par ailleurs, 57 passagers de différentes nationalités libérés par les pirates sont arrivés hier soir à Koweït, à bord d'un avion spécialement affrété par les autorités koweïtiennes, a annoncé Radio-Téhéran.

Entre-temps, des techniciens iraniens avaient effectué des réparations, hier soir, sur l'avion koweïtien, à l'issue d'un après-midi marqué par une situation extrêmement tendue. Les pirates avaient tiré plusieurs coups de feu en direction des forces de sécurité iraniennes qui encerclaient l'appareil.

Les réparations ont été effectuées à la demande du pilote et de l'ingénieur du vol du Boeing 747 koweïtien, à bord duquel se trouvaient encore 55 personnes. Plus tôt dans l'après-midi, les pirates avaient menacé de décoller avec le peu de carburant qui restait dans l'avion et les responsables iraniens avaient accepté de faire le plein de l'appareil.

Les pirates de l'air ont également averti hier que les trois membres de la famille princière koweïtienne se trouvant à bord de l'avion — deux hommes et une femme — seront parmi les premiers « à payer un prix élevé ».

Ils exigent la libération de 17 prisonniers politiques accusés de terrorisme détenus au Koweït, en échange des passagers encore à bord de l'appareil.

Les pirates, qui parlent arabe, sont au nombre de six ou sept, et sont armés de grenades et de pistolets, selon l'un des passagers libérés jusqu'à présent.

Les services de sécurité iraniens ont annoncé de leur côté qu'ils « gardaient l'oeil » sur l'appareil et que les obstacles disposés sur la piste étaient toujours en place hier soir, selon l'agence IRNA, qui est pour le moment la seule source d'information sur ce détournement.

DÉPÊCHES

GOLFE

Tirs de missiles

■ L'Irak a tiré hier neuf missiles contre plusieurs villes iraniennes et l'Iran en a lancé deux sur Bagdad où les autorités ont annoncé qu'un avion de combat iranien avait été abattu alors qu'il tentait de percer la défense anti-aérienne de la ville. C'était la première fois depuis cinq ans que l'aviation iranienne atteignait l'espace aérien de la région de Bagdad. Selon Téhéran, plusieurs installations militaires irakiennes ont été détruites, faisant des dizaines de tués ou de blessés.

NICARAGUA

Accord avec les contras

■ Les représentants du gouvernement de Managua et des rebelles antisandinistes sont tombés d'accord mercredi sur le lieu et la taille de sept zones de cessez-le-feu où les forces de la guérilla se regroupent durant les huit prochains jours. Les discussions se sont poursuivies hier pour peaufiner la façon dont ces zones pourront accueillir des milliers de guerilleros à partir du 15 avril en application de l'accord de cessez-le-feu de 60 jours, conclu le 23 mars dernier.

ETHIOPIE

La Croix-Rouge proteste

■ Le Comité international de la Croix-Rouge, qui a appris hier qu'il faisait partie des organisations priées par le gouvernement d'Addis Abeba de quitter l'Erythrée et le Tigré, au nord de l'Éthiopie, en raison de la recrudescence des attaques des rebelles, a demandé instamment à celui-ci de revenir sur sa décision. « Cette décision intervient à un moment où les besoins de la population civile vivant dans les zones de conflit sont particulièrement aigus en raison de l'intensification des combats », précise la Croix-Rouge.

CHINE

Population

■ La population chinoise va continuer à croître à son rythme actuel au cours des 50 ans à venir et atteindre alors entre 1,4 et 1,5 milliard d'habitants, a annoncé un expert chinois en démographie cité hier par l'agence officielle Chine Nouvelle. M. Wu Cangping, directeur-adjoint du centre sur la population, a ajouté que la Chine devait se fixer comme objectif une croissance démographique zéro et se doter au plus vite de lois et règlements sur le planing familial pour résoudre les problèmes tels que les mariages précoces, les entorses à la politique de l'enfant unique et les enfants nés en dehors du mariage.

Paul Simon abandonne sa campagne présidentielle

d'après AFP, AP, UPI et Reuter
WASHINGTON

Le sénateur de l'Illinois Paul Simon a cessé hier sa campagne pour l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle américaine tout en affirmant qu'il ne se retirait pas complètement de la course à la Maison Blanche.

M. Simon, qui conserve ainsi en principe le contrôle de ses quelque 170 délégués à la convention démocrate d'Atlanta qui se tiendra en juillet prochain, a précisé à Washington qu'il prendrait une décision définitive après la dernière primaire, le 7 juin. Il a déclaré qu'il « ne se faisait aucune illusion sur ses chances d'obtenir l'investiture ». Mais « dans une année qui a vu déjà bien des surprises, nul ne sait ce qui peut se produire d'ici-là », a-t-il ajouté.

Selon M. Terry Michael, son porte-parole, M. Simon a l'intention de rester officiellement en course jusqu'à la convention afin que ses partisans puissent y faire entendre leur voix.

L'affable sénateur âgé de 59 ans était la coqueluche des caricaturistes à cause de ses grosses lunettes, de ses lèvres épaisses et de son éternel noeud papillon. Avec ses cheveux coiffés en arrière, un semblant de raie au milieu, et sa voix grave très radiophonique, il dégageait une image un peu désuète mais sympathique, celle d'un personnage des années 1930, ce que ne démentait pas sa philosophie politique « rooseveltienne ».



PHOTO AP

Le sénateur Paul Simon annonçant qu'il met fin à sa campagne.

ne ». Libéral bon teint, l'un de ses slogans favoris était la promesse d'un « gouvernement qui ait du coeur ».

Par ailleurs, le sénateur du Tennessee Albert Gore, l'un des trois candidats encore actifs chez les démocrates, s'est fait semoncer hier par les poids lourds du Parti démocrate pour ses attaques contre le gouverneur du Massachusetts Michael Dukakis et le pasteur noir Jesse Jackson. Le gouverneur de l'Etat de New York a en effet déclaré que les propos de Gore « ne l'aidaient pas » tandis que le président national du parti, M. Paul Kirk a dit que « les reproches adressés à Gore avaient pour but de s'assurer que le parti parle des véritables problèmes de manière positive ».

L'opposition rejette l'offre de dialogue du général Noriega

d'après AFP et UPI
PANAMA

L'opposition panaméenne a de nouveau exigé que le général Manuel Antonio Noriega se démette de ses fonctions de commandant en chef des forces armées comme condition à l'établissement d'un dialogue avec le gouvernement sous la médiation de l'archevêque de la capitale, Mgr Marcos McGrath, a-t-on appris hier auprès de l'opposition.

Le parti panaméen authentique (PPA), principale formation politique de l'opposition, et la Croisade civique, rassemblement de nombreux mouvements d'opposition, ont ainsi rejeté l'offre de « dialogue sans condition » faite avant-hier par le président Manuel Solís en acceptant la médiation de l'Eglise.

M. Guillermo Endara, porte-parole du PPA, a déclaré que la démission du général Noriega et l'établissement d'un régime démocratique constituaient les prémisses à l'établissement d'un dialogue avec les autorités.

Par ailleurs, les États-Unis ont exprimé hier leur préoccupation après qu'un mandat

d'arrêt eut été lancé au Panama contre le président déchu Eric Delvalle, considéré par Washington comme le dirigeant légitime de ce pays.

Le général Colin Powell, conseiller du président Ronald Reagan pour les affaires de sécurité nationale, a déclaré à Santa Barbara (Californie) qu'il ne pensait pas que M. Delvalle et sa famille soient très menacés. « Bien sûr, a-t-il dit, nous sommes en contact avec lui et sommes préoccupés de sa sécurité. Nous resterons en contact pour être sûrs qu'il est satisfait de sa sécurité ».

M. Howard Baker, secrétaire général de la Maison-Blanche, a dit pour sa part que Washington allait étudier les informations sur ce mandat d'arrêt.

Le général Powell a indiqué que les représentants de M. Delvalle avaient fait savoir qu'il n'entendait pas quitter Panama, contrairement à certaines informations de presse.

Les États-Unis sont en train d'étudier l'imposition de nouvelles sanctions économiques contre Panama pour forcer le général Noriega à quitter le pouvoir. Mais aucune décision n'a été prise pour le moment, selon le général Powell.

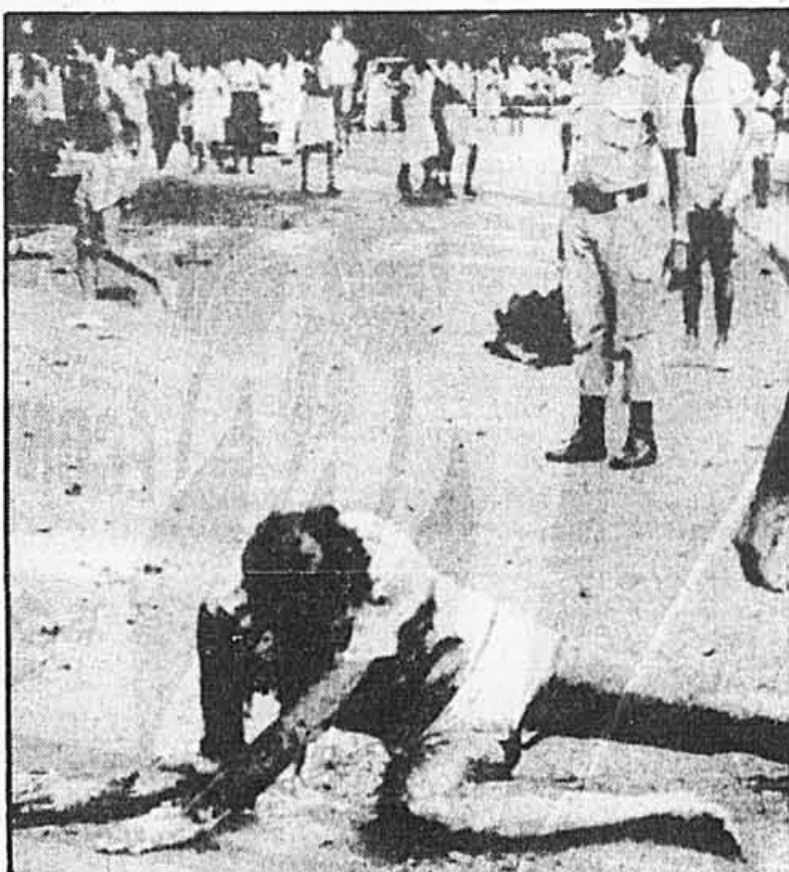


PHOTO REUTER

Attentat à Maputo

Albie Sachs, un avocat d'opposition sud-africain blanc en exil à Maputo, est projeté au sol tout près de sa voiture qui vient d'exploser dans le centre de la capitale mozambicaine. Militant anti-apartheid de longue date, l'avocat a été grièvement blessé par cet attentat et son état est grave. L'hôpital rapporte que M. Sachs a eu un bras arraché dans la déflagration. Maputo a imputé cet action à l'Afrique du Sud.

Parizeau n'a pas été surpris par la décision de la Saskatchewan

Presse Canadienne
HULL

■ Le bilinguisme ne peut faire de

«LE CENTRE-VILLE SE RASSEMBLE»

Le plus important colloque sur la revitalisation des centres-villes jamais tenu au Canada.

Du 8 au 11 mai 1988

Hôtel Royal York, Toronto.
Ateliers principaux portant sur les sujets suivants:

- techniques de gestion des villes
- aménagement du centre-ville et les concepts de design
- réalisations dans le développement des centres-villes
- marketing et une promotion efficaces

Joignez-vous à des dirigeants municipaux, urbanistes, responsables du développement économique, gestionnaires de centres-villes, architectes, entrepreneurs, propriétaires, promoteurs, commerçants et chefs d'entreprise lors des séminaires, des ateliers et des visites guidées.

Des faits saillants tels les allocutions de Peter Mansbridge et Peter C. Newman, l'Exposition 88 et la tenue de plus de 40 ateliers sur des sujets comme la diversification des centres-villes dans les villes tributaires de l'industrie primaire, l'aménagement riverain et le centre-ville en tant qu'attraction touristique sont au programme.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT: 325 \$
Pour recevoir un programme ou obtenir de plus amples informations, communiquez avec:

Co-ordination Plus Inc.
65 ouest, rue Queen, bureau 2102
Toronto (Ontario) M5H 2M8
(416) 862-9067

progrès dans le Canada anglais parce qu'il y a trop peu de francophones qui y vivent.

C'est ce qu'a affirmé hier le chef du Parti québécois Jacques Parizeau devant près de 200 étudiants à l'Université du Québec à Hull.

M. Parizeau a affirmé par la suite aux médias qu'il n'avait pas été surpris par la décision de la Saskatchewan d'abroger les droits des Fransaskois, récemment reconnus par la Cour suprême, et qu'il ne voyait pas ce que le gouvernement fédéral, ou le nouveau secrétaire d'État Lucien Bouchard, pourraient y faire.

Le plus haut tribunal du pays, dans sa décision du 25 février dernier, avait laissé deux choix à la Saskatchewan, a rappelé M. Parizeau: traduire toutes ses lois en français, ou adopter un projet de loi bilingue abolissant la vieille loi qui garantissait les droits des francophones de la province.

La Saskatchewan a évidemment sauté sur la deuxième solution, a déclaré l'ancien ministre des Finances.

Il a trouvé particulièrement

étonnant que la Cour suprême indique ainsi au gouvernement de la Saskatchewan le moyen de se débarrasser de son obligation de traduire ses lois.

«Comme ça a été fait ainsi, je ne vois plus très bien ce que pourrait faire le gouvernement fédéral ou M. Bouchard», a-t-il déclaré.

Jacques Parizeau a indiqué qu'il n'avait pas été étonné par la nomination de Lucien Bouchard comme secrétaire d'État, étant habitué maintenant à voir des personnes identifiées au Parti québécois obtenir d'importants postes au niveau fédéral.

«C'est un cas parmi d'autres», a-t-il laissé tomber.

Aux étudiants, dont certains provenaient de l'Université d'Ottawa, M. Parizeau a déclaré qu'un Canada bilingue d'un océan à l'autre était un beau rêve, mais que cette vision se heurtait à de dures réalités.

En dehors du Québec, pas plus de quatre p. cent de la population ne parle français à la maison, et la grosse majorité de ces personnes

habitent les régions limitrophes du Québec, soit le Nouveau-Brunswick, l'est et le nord de l'Ontario, et la région de la capitale nationale.

Ailleurs au pays, le nombre de francophones est infinitésimal, a-t-il affirmé.

«Comment le bilinguisme

pourrait-il faire des progrès avec quatre p. cent de francophones? s'est-il interrogé. C'est infaisable».

Quand bien même le gouvernement fédéral adopterait des lois sur les langues officielles, il faut se rendre compte qu'il n'y a pas suffisamment de francophones à l'extérieur du Québec pour amé-

liorer la situation, et c'est ce que démontre l'exemple de la Saskatchewan, a déclaré M. Parizeau.

Le chef du Parti québécois a cependant affirmé qu'il était nécessaire d'aider les francophones hors Québec, et que le gouvernement du Québec aurait toujours une responsabilité face à ces communautés.

Découvrez l'aventure!

CARAVANES CARON
SERVICE COMPLET

➔ GRATUIT

valeur de 5 000 \$

Généraliste 4 kw et air climatisé.

#A-782, A-832 ou A-824

L'achat d'un Triple «Cl. A»

Valable jusqu'au 30 avril 88



DRUMMONDVILLE
Route Transcanadienne
Sortie 177 nord
(819) 474-5540

MONTRÉAL
1260, boul. Curé Labelle
Blainville
(514) 437-5957

SAMEDI 9 AVRIL LE JOUR DES AUBAINES- MYSTÈRE

FLEURIT DEMAIN

SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE CARTE GRATTE-AUBAINE PAR LA POSTE, PASSEZ EN PRENDRE UNE À VOTRE MAGASIN LA BAIE! Et vous voilà prêt à économiser sur presque toute la marchandise en magasin. Voir la liste d'exceptions ci-dessous.

ON VOUS GARANTIT D'ÉCONOMISER AU MOINS 10% et peut-être même jusqu'à 25% sur presque toute la marchandise à la Baie. Mais le pourcentage de rabais est caché sous le sceau jusqu'à ce qu'un vendeur de la Baie vous le dévoile.

ÉCONOMISEZ 10% SEULEMENT* SUR TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS, FOURS MICRO-ONDES, CHAÎNES STÉRÉO, MAGNÉTOSCOPES ET TÉLÉVISEURS

*Seulement 10% de rabais sur ces articles, peu importe le pourcentage de rabais indiqué sur votre Carte d'escompte Gratte-Aubaines.

LES RABAIS SONT VALABLES sur toute la marchandise à prix ordinaire, en promotion ou à prix de liquidation.

VOUS POUVEZ PORTER À VOTRE COMPTE la Baie, Visa, MasterCard, American Express, Simpson ou payer COMPTANT!

EXCEPTIONS: Tabacs, restaurants, produits alimentaires, articles "Polo", produits pharmaceutiques, produits de beauté et fragrances, les fourrures, commandes spéciales, chèques-cadeaux ainsi que la plupart des services à la clientèle: Scholl, salons de coiffure, First Lady, salon d'optique, studio de photo, Van Houtte, livres, réparation de montres et petits appareils électroniques, Slick, le Naturiste, Hertz à la Baie, H & R Block, Service d'achat à domicile, Voyages American Express, STCUM, bureau de poste, billets de loterie, SAQ, entrepôt de fourrures, Ticketron, emballage-cadeaux, Centre de liquidation mode.

Note: Les rayons sous licence et services peuvent varier selon les magasins. Une liste complète des exceptions sera affichée dans le magasin la Baie de votre localité.

Les employés de la compagnie de la Baie d'Hudson (actifs et retraités), de ses succursales et filiales ainsi que les membres de leurs familles immédiates ne sont pas admissibles à l'offre de rabais de 15% à 25%.

Les rabais sont répartis comme suit:

Vous avez 1 chance sur 100 d'obtenir un rabais de 25%.
Vous avez 3 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 20%.
Vous avez 4 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 15%.
Vous avez 92 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 10%.

LE SOLDE DE TAPIS ORIENTAUX BAT SON PLEIN AU 4^e ÉTAGE DU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL... DEMAIN, PROFITEZ EN PLUS DU RABAIS DE VOTRE CARTE GRATTE-AUBAINE.

AUBAINES - MYSTÈRE

SAMEDI 9 AVRIL

Si vous recevez votre carte "les aubaines-mystère" après le 9 avril, apportez votre carte avec l'enveloppe au magasin la Baie de votre localité. Le directeur du magasin la validera et vous pourrez vous en servir ce jour-là.

ÉCONOMISEZ 10-15-20 ou 25%

DES RABAIS SPÉCIAUX POUR NOS CLIENTS SONT CACHÉS SOUS CE SCEAU

NE PAS ENLEVER LE SCEAU qui sera enlevé seulement par un vendeur la Baie. Achat en magasin seulement.

la Baie

PAUSE-DÉLICE À LA CHAUMINE

Le samedi 9 avril, venez déguster notre quiche et salade au bas prix de 2,49 \$. La tarte à la crème à l'anglaise est offerte à 99¢ seulement! Hâtez-vous d'en profiter! Cette offre n'est valable que le samedi 9 avril 1988 seulement.

la Baie